



ONAGRI

TUNISIE

MICROFICHE N°

10564

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة

Observatoire National de l'Agriculture
30, Rue Alain Savary - 1002 Tunis

المركز الوطني للفلاحة
41 - شارع آل سافاري - 1002 تونس

F

1

0231

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
OFFICE DES TERRES DOMANIALES

**ETUDE DE RESTRUCTURATION
DE L'OFFICE DES TERRES
DOMANIALES**



CNEA
Centre National d'Etudes Agronomiques

Mars 1968

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
OFFICE DES TERRES DOMANIALES



10564

**ETUDE DE RESTRUCTURATION
DE L'OFFICE DES TERRES
DOMANIALES**

*Etude des Unités
Agro - Industrielles*

CNEA
Centre National d'Etudes Agricoles

Mars 1988

LISTE DES UNITES AGRO-INDUSTRIELLES

- Centre avicole Ras El Ain
- Centre de conditionnement Hammamet
- Centre El Mourouj
- Abattoir avicole Enfidha
- Usine de concentré Enfidha
- Usine de mise en bouteilles de vin Thibar
- Centre avicole Kobba-Ennour

LISTE DES UNITES AGRO-INDUSTRIELLES

- Centre avicole Ras El Ain
- Centre de conditionnement Hammamet
- Centre El Mourouj
- Abattoir avicole Enfidha
- Usine de concentré Enfidha
- Usine de mise en bouteilles de vin Thibar
- Centre avicole Kobba-Ennour

CENTRE AVICOLE
RAS EL AIN

SOMMAIRE

	Pages
1. HISTORIQUE	1
2. DESCRIPT TECHNIQUE	1
2.1. Les locaux	1
2.2. Les équipements	2
2.3. Encadrement et emploi	3
3. TENUE DES FLE/AGES	4
3.1. Elevage des pondeuses	4
3.2. Poulets de chair	7
4. APPROVISIONNEMENT ET COMMERCIALISATION	8
4.1. Approvisionnement	8
4.2. Commercialisation	9
5. PRIX DE REVIENT DE LA PRODUCTION D'OEUF ET CHIFFRE D'AFFAIRES	10
6. RESULTATS FINANCIERS	11
7. INVESTISSEMENTS REALISES	13

CENTRE AVICOLE RAS EL AIN - MATEUR -

CNEA/NB

Situé à quelques kilomètres de Mateur, le centre avicole de Ras El Ain constitue au niveau national, une des plus importantes unités spécialisées dans la production d'œufs de consommation.

1. HISTORIQUE

La création de ce centre a débuté au cours de l'année 1985, dans le cadre d'un projet réalisé par l'OTD et financé par la Banque Africaine de Développement (B.A.D.). Son entrée en production a eu lieu à partir du mois de Mai 1989.

Au départ, ce centre faisait partie de l'agro-combinat de Ghezala-Mateur qui assurait sa gestion. Depuis la campagne 90/91 et afin de mieux maîtriser son exploitation, il est individualisé et fonctionne avec un bilan indépendant.

2. DESCRIPTIF TECHNIQUE

2.1. Les locaux

L'inventaire des différents bâtiments du centre avicole de Ras El Ain est présenté dans le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1 : BATIMENTS DU CENTRE AVICOLE DE RAS EL AIN

Type de bâtiments	Nombre	Etat	Capacité
Local administratif	1	Bon	103 m ² x 3 étages
Logement	6	Bon	90 m ² x 2
Magasin	1	Bon	-
Poulailler pour pondeuses	20	Bon	400 000 P.P.
Poulailler pour poulets de chair	2	Moyen	20 000 P.C.
Cabine pour transformateur	1	Bon	-
Local frigorifique	1	Bon	4 000 000 d'œufs
Pierc	1	Bon	-
Atelier	1	Bon	-
Bloc sanitaire	4	Bon	-

CENTRE AVICOLE RAS EL AIN - MATEUR -

CNEA/NB

Situé à quelques kilomètres de Mateur, le centre avicole de Ras El Ain constitue au niveau national, une des plus importantes unités spécialisées dans la production d'œufs de consommation.

1. HISTORIQUE

La création de ce centre a débuté au cours de l'année 1985, dans le cadre d'un projet réalisé par l'OTD et financé par la Banque Africaine de Développement (B.A.D.). Son entrée en production a eu lieu à partir du mois de Mai 1989.

Au départ, ce centre faisait partie de l'agro-combinat de Ghezala-Mateur qui assurait sa gestion. Depuis la campagne 90/91 et afin de mieux maîtriser son exploitation, il est individualisé et fonctionne avec un bilan indépendant.

2. DESCRIPTIF TECHNIQUE

2.1. Les locaux

L'inventaire des différents bâtiments du centre avicole de Ras El Ain est présenté dans le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1 : BATIMENTS DU CENTRE AVICOLE DE RAS EL AIN

Type de bâtiments	Nombre	Etat	Capacité
Local administratif	1	Bon	103 m ² x 3 étages
Logement	6	Bon	90 m ² x 2
Magasin	1	Bon	-
Poulailler pour pondeuses	20	Bon	400 000 P.P.
Poulailler pour poulets de chair	2	Moyen	20 000 P.C.
Cabine pour transformateur	1	Bon	-
Local frigorifique	1	Bon	4 000 000 d'œufs
Pierc	1	Bon	-
Atelier	1	Bon	-
Bloc sanitaire	4	Bon	-

Il se dégage du tableau n° 1 que l'infrastructure en bâtiments du centre avicole est suffisante et fonctionnelle. Elle serait par conséquent un atout pour un bon déroulement des campagnes d'élevage et par la suite à un bon résultat économique.

2.2. Les équipements du centre avicole

Le centre avicole est doté des équipements présentes au tableau n° 2.

TABLEAU N° 2 : EQUIPEMENTS DU CENTRE AVICOLE DE RAS EL AIN

Equipements	Nombre	Etat (âge)	Puissance- Capacité
- Matériel agricole :			
Tracteur	5	Bon (4 ans)	77 CV
Charrue à socs	1	Vétuste	-
Pulvérisateur	2	Bon (3 ans)	-
- Matériel de transport :			
Voiture	1	Moyen	4 CV
Camion	1	Bon	-
Camionnette	4	3 moyen- 1 bon	6 CV
Remorque	6	5 Bon- 2 moyen	-
Motocyclette	2	1 Bon- 1 vétuste	-
- Divers :			
Chariot élévateur	1	Bon	-
Pelle frontale	2	Bon - Moyen	-
Citerne à lisier	4	2 Bon - 2 moyen	-
Groupe électrogène	5	Bon	-
Groupe transformateur	2	Bon	-
Sourpasseur	2	Bon	-

Il découle de ce tableau que le matériel et les équipements nécessaires pour l'activité principale de ce centre, en l'occurrence l'aviculture, sont suffisants et dans un état moyen dans l'ensemble.

Concernant l'exploitation agricole du reste de la superficie (environ 10 à 12 ha) par le biais des grandes cultures (céréales-legumineuses), le matériel et les équipements requis font défaut. Ainsi, le complexe procède à la location du matériel manquant à partir de l'agro-combinat de Ghézala-Mateur. Cette situation n'affecte en rien le bilan final du centre avicole, vu l'importance minime de l'activité agricole en comparaison avec celle de l'aviculture.

2.3. Encadrement et emploi

Le personnel d'encadrement technique et administratif et ouvrier actuellement en exercice dans le centre avicole de Ras El Ain, est présenté au tableau n° 3.

TABLEAU N° 3 : EFFECTIFS DU PERSONNEL

Categorie	Effectif actuel
Personnel technique :	
- Ingénieur principal	1
- Vétérinaire principal	1
- Ingénieur des travaux de l'Etat	2
- Ingénieur adjoint	3
- Adjoint technique	1
Personnel administratif :	
- Secrétaire d'administration	1
- Comptable d'administration	1
Personnel ouvrier :	
- Ouvrier d'encadrement	17
- Ouvrier permanent	24
- Ouvrier occasionnel (jour)	26 000

L'analyse du tableau n° 3 nous permet de dégager les constatations suivantes :

- concernant le staff technique, on relève un manque en personnel responsable de la programmation et du suivi. Le seul technicien capable de s'en charger serait le gestionnaire (le directeur).

- Le renforcement du personnel technique , permettra un meilleur fonctionnement du centre, une meilleure programmation des bandes et un meilleur encadrement des ouvriers. Il permettra également au gérant de se charger désormais de la gestion et du rayonnement du centre.

- Concernant le personnel ouvrier, le nombre actuel d'ouvriers, toutes catégories confondues est dans les normes (environ 1 ouvrier pour 10 000 poules). D'ailleurs, la loi des cadres ne prévoit pas son augmentation.

3. TENUE DES ÉLEVAGES

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser et d'apprécier le déroulement des élevages (pondeuses et poulets de chair) au niveau du centre et d'en dégager les points forts et les défaillances.

3.1. *Élevage de pondeuses*

L'élevage de pondeuses constitue l'activité principale du centre qui est doté de 20 bâtiments, répartis en quatre (4) blocs. La capacité théorique totale de ces bâtiments est de 400 000 poules, soit 20 000 sujets par bâtiment.

Cependant et pour des raisons d'hygiène qui consistent à laisser au niveau de chaque bâtiment un vide (dit vide sanitaire) entre chaque deux bandes, ainsi qu'en raison du quota réserve par la SOTAVI au centre avicole de Ras El Ain, la direction technique a procédé à l'exploitation de 3 blocs sur 4 et en laissant le quatrième pour vide sanitaire. La capacité effective du centre serait par conséquent de 300 000 poules par an.

L'effectif de pondeuses, reellement eleve annuellement au centre entre 1991 et 1996 ainsi que sa projection jusqu'à l'an 1999 sont presentes au tableau n° 4.

TABLEAU N° 4 : EVOLUTION ENTRE 1991 ET 1994 DE L'EFFECTIF ANNUEL DE PONDEUSES ET SA PROJECTION JUSQU'À L'AN 1999

CAMPAGNE	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
Effectif present de pondeuses	215303	292214	32689	246025	274466	249251	290000	290000
Taux d'occupation des bâtiments en %	71,8	84,1	31,2	92	81,8	62,7	96,7	96,7

Il est certain qu'un taux d'occupation des bâtiments de 96,7 %, soit l'élevage d'un effectif moyen de 290 000 pondeuses, constitue lors de la préparation de chaque campagne un objectif à attendre. Des facteurs, le plus souvent extérieurs au centre ont entraîné un taux d'utilisation réduit par rapport à l'objectif. Parmi ces facteurs, nous citons les fortes chaleurs au cours de l'été et la réduction du nombre de poulettes acquises auprès de la SOTAVI, par rapport à celui prévu.

Concernant le premier facteur, les fortes chaleurs de l'été engendrent annuellement des mortalités élevées chez les poules. Les dégâts les plus importants ont été enregistrés au cours de la campagne 92/93. Pour résoudre ce problème, la direction du centre avicole a mis en place un système de refroidissement qui consiste à imbiber, à l'aide d'un système de goutteurs, du tissu capable de retenir l'eau d'où la création d'un micro-climat et l'abaissement de la température à l'intérieur des bâtiments.

Pour ce qui est du deuxième facteur, le rapport d'activité de l'OTD pour la campagne 93/94 indique que lors de cette campagne, le centre avicole de Ras El Ain n'a pu acquiescer auprès de la SOTAVI que 164 300 poulettes au lieu de 200 000 prévues, soit une réduction par rapport aux prévisions d'environ 18 %.

Pour résoudre, même partiellement, cette contrainte, il y a lieu d'envisager un élevage de poulettes depuis le stade : poussins d'un jour jusqu'à la puberté, sachant que cette action n'est pas étrangère à l'OTD, puisque des agro-combinais, tels que celui d'Ennour et de Châal possèdent des centres de démarrage.

De même et dans le but de réduire l'investissement qu'engendrerait une telle activité, il serait possible d'envisager la substitution de l'élevage de poulets de chair, constituant à notre avis une activité marginale par rapport à celle de pondeuses, par celui de poulettes.

Les bâtiments sont du type obscur, le mieux indiqué pour l'élevage de pondeuses dans nos conditions tunisiennes où la durée d'éclaircissement excède en été les 15 heures. Ils sont également bien entretenus : les fosses à fiente sont vidées régulièrement et les conditions d'hygiène sont bien respectées (une tenue unique pour toute personne qui accède aux bâtiments, les prédeluques et les autolaves sont "fonctionnels" etc.), ce qui indique l'effort et le sérieux de l'ensemble du personnel du centre quant à la réussite de cette activité.

Le taux de mortalité des poules pondeuses enregistré dans le centre avicole au terme de la campagne 95/96 est, selon le rapport d'activité de l'OTD, de 14 % contre 8,65 % comme moyenne de toutes les unités de pondeuses de l'Office.

La production annuelle totale d'œufs ainsi que la production moyenne par poule présente au cours des campagnes 90/91 à 95/96 sont présentées au tableau n° 5. Ce même tableau illustre une projection de ces deux paramètres jusqu'à la campagne 1998/99.

TABLEAU N° 5 : EVOLUTION ENTRE LES CAMPAGNES 90/91 ET 95/96 DE LA PRODUCTION D'OEUFs TOTALE ET PAR POULE PRESENTE ET SA PROJECTION JUSQU'A LA CAMPAGNE 98/99

CAMPAGNE	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
Production annuelle totale (en millions d'œufs)	51.5	43.2	42.2	39.1	69.6	58.4	66.3	66.3	66.3
Production moyenne par poule présente (en unité)	239	250	223	218	263	235	229	229	229

La production moyenne annuelle par poule présente, enregistrée pendant la campagne 93/94 est inférieure à la production moyenne de l'OTD (228 œufs d'après le rapport d'activité), en raison des fortes chaleurs de l'été. Toutefois, il s'agit d'une moyenne assez satisfaisante.

3.2. Poulets de chair

Il existe au centre avicole deux bâtiments exploités pour l'élevage du poulet de chair. La capacité de ces bâtiments est de 10 000 sujets par bande et par bâtiment. Comme nous l'avons laissé entendre, ce type d'élevage et ces deux bâtiments n'étaient pas instaurés dans un but d'intégration, mais plutôt dans un but de complémentarité entre les différentes entités de l'O.T.D. Il s'agit de produire du poulet pour contribuer au fonctionnement de l'abattoir d'Enfidha.

Il s'agit toutefois d'une activité bien réussie. Les effectifs élevés ont évolué, entre les campagnes 91/92 et 93/94, respectivement de 37 690 à 61 191, soit un taux d'occupation respectif de 47 et 76 %. La projection de cet effectif jusqu'à la campagne 98/99 indique un effectif de croisière de 72 000 sujets.

Le taux de mortalité, enregistré au cours de la campagne 95/96 est, d'après le rapport d'activité de l'OTD, de 8,66 % , contre 15,7 % comme moyenne de l'OTD. La différence entre le taux enregistré au niveau du centre et la moyenne de l'OTD ne serait pas due uniquement à une bonne maîtrise de ce type d'élevage, mais aussi à un très faible effectif, élevé annuellement.

Le poids vif moyen à l'abattage (après 50 à 60 jours d'élevage) varie de 1,8 à 1,9 kg par sujet.

4. APPROVISIONNEMENT ET COMMERCIALISATION

4.1. Approvisionnement

Les principaux produits (ou intrants) dont a besoin le centre, les différents fournisseurs de ces produits, ainsi que le mode d'approvisionnement sont présentés au tableau n° 6.

TABLEAU N° 6 : APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS, PRINCIPAUX FOURNISSEURS ET MODE D'APPROVISIONNEMENT

Intrants	Fournisseurs	Localisation	Mode d'approvisionnement
- Poulettes + poussins chair d'un jour	SOTAVI	Bon Cedra	Marché cadre
- Aliments concentrés	Usine de l'OTD	Enfida	Achat direct
- Alvéoles	SIFAC	Mateur	Offre de prix
- Electricité	STEG	-	-
- Eau	SCHIEDE	-	-
- Gaz oil et lubrifiants	SNOP	Bizerte	Achat direct
- Matériel avicole	CAN	Tunis	Offre de prix

Concernant les produits dont le mode d'approvisionnement est l'offre de prix, les fournisseurs cités dans le tableau n° 6 ne sont que les principaux et non les seuls.

Il importe toutefois de signaler que l'approvisionnement en poulettes à partir de la SOTAVI connaît parfois des fluctuations, en particulier après une période de fortes chaleurs. Les pertes au niveau des poulettes se repercutent sur l'effectif acquis par le centre avicole, lequel se trouve inférieur à l'effectif prévu. La mise en place d'une petite unité d'élevage de poulettes devra résoudre ce problème.

Concernant l'approvisionnement en aliments concentrés, les quantités délivrées par l'usine d'Enfidha s'élèvent à 800 tonnes/mois. Les frais de transport engendrés par ces quantités s'élèvent annuellement à environ 100 000 dinars. Ce montant pourrait, d'après la direction du centre avicole, être épargné si le parc matériel contenait le moyen de transport nécessaire.

4.2. Commercialisation

Les principaux clients ainsi que le mode de commercialisation des différentes productions du centre sont présentés au tableau n° 7.

TABLEAU N° 7 : PRINCIPAUX CLIENTS ET MODE DE COMMERCIALISATION
DES PRODUCTIONS DU CENTRE AVICOLE DE RAS EL AIN

PRODUCTIONS	CLIENTS	MODE DE COMMERCIALISATION
- Oeufs de consommation	Organismes étatiques Privés	Contractuel Vente directe
- Viandes de réforme (poulettes)	Privés	Enchères publiques
- Poulets de chair	Abattoir de IOTD (Enfidha)	Vente directe

Les ventes d'oeufs contractuelles concernent uniquement 20 % des quantités. Le reste de la quantité est vendu aux privés par des ventes directes.

Le poulet de chair est vendu directement à l'abattoir avicole de IOTD, sis à Enfidha.

Il est à noter que concernant la vente des oeufs de consommation, le centre de Ras El Ain ainsi que toutes les unités avicoles de l'OTD jouent un rôle considérable d'une part dans la régulation des prix et d'autre part dans la satisfaction du besoin de la population en ce produit, notamment durant le mois de Ramadan. Pour cela, le centre procède à chaque besoin au stockage des oeufs.

5. PRIX DE REVIENT DE LA PRODUCTION D'OEUF ET CHIFFRE D'AFFAIRES

Le prix de revient de l'oeuf (73 millimes) est composé :

- de 75,82 % de charges variables représentées essentiellement par l'aliment de bétail à raison de 56,4 % du coût de revient (74 % des charges variables).
- et de 24,18 % de charges fixes : 55 % de ces charges représentent l'amortissement du matériel et 45 % sont relatifs à l'achat de poulettes.

Concernant les ventes et le chiffre d'affaires actuels, les valeurs respectives sont présentées au tableau n° 8

TABEAU N° 8 : VENTE D'OEUF ACTUELLE ET PROJECTION FUTURE
AU NIVEAU DU CENTRE AVICOLE DE RAS EL AIN

CAMPAGNE	1993/94	1995/96
- Effectif des poules pondeuses (nombre)	178 954	248 051
- Quantité d'oeufs produits (nombre)	39 064 479	58 455 895
- Quantité d'oeufs vendus (nombre)	38 570 387	58 718 127
- Chiffre d'affaires de la vente des oeufs (D)	2 821 340	4 188 513
prix moyen D/oeuf	(0,072)	(0,078)
- Ratio : chiffre d'affaires/effectif	14,648	18,805
- Prix de vente d'une poularde (D)	1,100	1,28
- Ratio : chiffre d'affaires total/effectif	15,750	18,05

On remarque d'après le tableau n° 8 et particulièrement pour la campagne 1995/96 que la quantité d'oeufs vendue représente 93,6 % de la quantité produite et que le prix de vente moyen de l'oeuf est de 76 millimes, alors que le prix de revient de l'oeuf produit s'élève à 77 millimes.

Ces écarts se traduiraient par des difficultés financières au niveau du centre avicole Ras El Ain puisqu'il ne s'agit pas seulement de combler la différence entre le prix de revient et le prix de vente moyen mais aussi de couvrir la différence entre la quantité produite et la quantité vendue. Ce surplus, même s'il constitue un stock annuel, il occasionne des charges au niveau de l'entreposage frigorifique.

6. RESULTATS FINANCIERS

Les principaux résultats financiers sont présentés dans le tableau n° 9.

TABLEAU N° 9 : RESULTATS FINANCIERS (1000 D)

	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Résultats de l'exercice	-3 905	-3 036	-2260	-3 293	-302
Valeur ajoutée	376	819	247	303	1 401
Chiffre d'affaires	2 633	4 142	3 083	2 688	5 193
Prix du personnel	92	184	202	259	318
Amortissements	357	363	392	393	409
RBE	265	646	-23	-20	1 036

Le tableau n° 9 montre que le chiffre d'affaires varie de 2,6 à 5,2 millions de dinars, avec une production de 69,6 millions d'oeufs, soit 55 % de la production totale de l'OTD au cours de la campagne 1994/95.

La production d'oeufs constitue la principale activité puisqu'elle contribue en moyenne à raison de 96 % dans le chiffre d'affaires, alors que les flux financiers issus de la vente de poulets de chair ne représentent que 3,5 %.

Les résultats des cinq derniers exercices sont déficitaires, les pertes ont atteint en 1994 la somme de 3,29 millions de dinars, il y a eu un redressement de la situation en 1995 avec une perte de 302 000 dinars. D'après la fiche signalétique et les documents communiqués par le gérant, les principales causes de ces pertes sont les intérêts du crédit dont a bénéficié le centre avicole Ras El Ain en 1992 et les intérêts dus aux retards de paiement ainsi que les pertes latentes de charge.

L'analyse des bilans et des comptes de résultat fait révéler une nette dépendance du centre avicole, aussi bien à l'amont qu'à l'aval, vis-à-vis des autres unités de l'OTD. En effet, les comptes inter-farmes qui caractérisent les opérations d'échanges de Ras El Ain avec d'autres agro-combinats et/ou unités agro-industrielles de l'OTD, sont consolidés chaque année et représentent en moyenne 40 % de la valeur des comptes de liaison composée par les fonds de l'OTD central et les comptes inter-farmes.

Sur le plan financier, le centre dispose annuellement d'un fonds de roulement positif lui permettant de faire face aux crédits fournisseurs et lui conférant une certaine marge de sécurité quant à tout retard de paiement de la part des clients ou encore tout risque de périssement de certains produits stockés.

Le centre avicole dispose d'une trésorerie assez fragile avec des fluctuations d'une campagne à l'autre, d'autant plus que l'écart entre le remboursement des dettes et la récupération des créances est en faveur des clients, ce qui pourrait créer un déséquilibre financier.

Sur le plan activité économique, la valeur ajoutée représente en moyenne 16 % du chiffre d'affaires. Ce sont les charges de production et d'exploitation qui consomment une grande partie de la valeur ajoutée, essentiellement les charges d'échange. Les frais du personnel et les dotations aux amortissements dépassent souvent le montant de la valeur ajoutée mais n'affectent pas généralement le niveau de production.

La performance économique du centre avicole Ras El Ain est limitée et se caractérise par une faible rentabilité des capitaux engagés. En vue de préserver sa viabilité dans le futur, il y a lieu d'envisager davantage une intégration verticale des activités du centre avicole.

7. INVESTISSEMENTS REALISES

Depuis que le centre avicole est individualisé et ne fait plus partie de l'agro-combinat Ghézala-Mateur, les investissements ont été consentis, à partir de la campagne 1991/92, essentiellement dans les bâtiments et équipements.

La répartition de ces investissements au cours du 8ème plan est présentée dans le tableau n° 10.

TABEAU N° 10 : INVESTISSEMENTS REALISES

Campagne	Montant (D)
1991/92	124 616
1992/93	2 655
1993/94	82 249
1994/95	113 709
1995/96	186 812
Total	490 141

8. ENDETTEMENT

L'endettement affecté au centre avicole RAS EL AIN est de 1 000 dinars, évalué à la date du 31 Août 1996.

**CENTRE DE CONDITIONNEMENT
HAMMAMET**

SOMMAIRE

	Pages
1. INTRODUCTION	1
2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE	1
2.1. Bâtiments d'exploitation	1
2.2. Equipements	2
3. ENCADREMENT ET EMPLOI	2
4. PRODUITS CONCERNES PAR L'ACTIVITE DU CENTRE	3
5. APPROVISIONNEMENT	5
6. INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	5
7. RESULTATS FINANCIERS	5
8. ENDETTEMENT	7

CENTRE DE CONDITIONNEMENT DE HAMMAMET

1. INTRODUCTION

Le centre de conditionnement de Hammamet est construit en 1956, sur une superficie de 2 046 m². Il est sous la gestion directe de l'OTD depuis Mars 1971. C'est une unité indépendante, spécialisée dans le conditionnement, le stockage de fruits et légumes et l'exportation de certains produits.

2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE

2.1. Bâtiments d'exploitation

Les bâtiments existants et exploités par le centre sont donnés dans le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1 : BATIMENTS D'EXPLOITATION

TYPES	Nombre	Etat	Capacité
Local administratif	4	Moyen	-
Magasin	2	Moyen	-
Chambres frigorifiques	4	Moyen	180 T.
Station de conditionnement	2	Moyen	25 t/2

Le centre de Hammamet est électrifié à partir du réseau STEG et alimenté en eau potable par le réseau SONEDE.

2.2. Equipements

Le centre de conditionnement dispose de certains équipements, présentés dans le tableau n° 2.

TABEAU N° 2 : EQUIPEMENTS EXISTANTS

Types d'équipements	Age (m)	Etat	Capacité
Machine de conditionnement des agrumes	35	Moyen	15 t/j
Machine de conditionnement de pommes de terre	15	Moyen	10 t/j
Calibreuse	10	Moyen	3 t/j

Le matériel de transport dont dispose le centre est donné dans le tableau n° 3.

TABEAU N° 3 : MATERIEL DE TRANSPORT

Types de matériel	Nombre	Age (an)	Etat	Puissance
Camion	1	6	Moyen	24
	1	14	Reformée	17
Camionnette voiture	1	21	Reformée	9
	1	8	Moyen	7

3. ENCADREMENT ET EMPLOI

Les effectifs du personnel technique, administratif et des ouvriers du centre de conditionnement sont présentés dans le tableau n° 4.

TABLEAU N° 4 : PERSONNEL D'ENCADREMENT

Catégorie	Nombre
- Personnel technique :	
- Ingénieur adjoint	1
- Personnel administratif :	
- Secrétaires d'administration	2
- Commis d'administration	1
- Personnel ouvrier :	
- Ouvriers d'encadrement	10
- Travail occasionnel (jour)	5 000
- équivalent ouvriers permanents	17

4. PRODUITS CONCERNES PAR L'ACTIVITÉ DU CENTRE

Les principales tâches exécutées par le centre sont :

- le conditionnement et l'exportation de la maltaise, des amandes vertes, des abricots et de la pomme de terre,
- le stockage sans atmosphère conditionnée (froid) des oranges d'été (variété Valencia), des pommes, des poires et occasionnellement de la pomme de terre destinée au marché local,
- le conditionnement de certains produits pour le compte du tiers (exportateurs privés) tels que : l'abricot, la pomme de terre et l'amande verte.

Les quantités moyennes traitées annuellement sont les suivantes :

- la maltaise : destinée à l'exportation sur la France. La quantité traitée annuellement est de 1 500 tonnes.

- la valencia : cette variété considérée comme une agrume d'été, est destinée au marché local (en particulier les hôtels de la région de Hammamet). La quantité conditionnée annuellement dans le centre est de 400 tonnes dont 200 tonnes uniquement sont stockés dans les chambres froides de la station. Les 200 tonnes restantes qui représentent la production de l'agro-combinat Ghézala-Mateur sont stockés sur place après leur conditionnement puis écoulées sur le marché par ses propres moyens,
- les abricots : En plus du traitement de la production de l'OTD qui s'élève en moyenne à 50 t/an, la station assure le conditionnement au profit de quelques exportateurs privés avec un tonnage annuel qui varie entre 20 et 50 tonnes,
- les amandes vertes : le triage et la mise en caisse concerne annuellement une quantité qui varie de 50 à 100 tonnes exportées sur la France,
- la pomme de terre : le triage et la mise en sac concerne en moyenne 50 tonnes de pommes de terre, généralement pour le compte de certains exportateurs privés,
- le vin : il existe un dépôt pour le stockage du vin en bouteilles destiné à la vente en gros, essentiellement pour les hôtels de la région. Les quantités de vin (produits dans les différentes caves de l'OTD) commercialisées à travers la station de Hammamet sont en diminution au profit des producteurs privés souvent avantagés par quelques pratiques commercialisées peu ou pas entreprises par l'OTD (facilité de paiement, garantie, ...).

5. APPROVISIONNEMENT

L'approvisionnement du centre en fruits et légumes destinés au conditionnement se fait à partir des agro-combinats Ghezala-Mateur, Enfidha, Intilaka, Touila, Hached, Borj El Amri, El Kouroun et Khiem. Tenant compte de la restructuration de certains de ces agro-combinats, le centre sera à court de provisions en matière de fruits et légumes, ce qui affectera son activité et par conséquent son chiffre d'affaires.

Il est à signaler que le centre de conditionnement de Hammamet est aussi chargé d'organiser la participation de l'OTD dans les foires et les expositions qui se déroulent en Tunisie et à l'étranger.

6. INVESTISSEMENTS REALISES

Les investissements réalisés au niveau du centre ont été consentis dans les équipements et le matériel de transport. Le montant global de ces investissements au cours des 7 et 8ème plans est de 175 440 dinars ; sa répartition est présentée dans le tableau n° 5.

TABEAU N° 5 : INVESTISSEMENTS REALISES

Campagne	Montant (D)
1986/87	-
1987/88	1 937
1988/89	7 413,8
1989/90	5 991,8
1990/91	118 938
1991/92	-
1992/93	-
1993/94	1 146
1994/95	20 014
1995/96	-
Total	175 440,6

7. RESULTATS FINANCIERS

L'exploitation et l'analyse des derniers bilans du centre de conditionnement ont conduit aux résultats résumés dans le tableau n° 6.

TABLEAU N° 6 : RESULTATS FINANCIERS (1000 D)

	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
Résultat de l'exercice	32	24	8	-120	-62	-9	-62	-56	-22
Valeur ajoutée	112	131	150	31	95	129	140	122	134
Chiffre d'affaires	1311	1136	1092	1358	902	929	646	593	607
Frais du personnel	117	123	123	114	95	45	103	99	107
Amortissements	12	9	14	25	57	82	35	31	33
A.B.E.	45	39	28	-83	-5	40	30	15	3

Le résultat de l'exercice du Centre était excédentaire jusqu'à l'année 1989. à partir de la campagne 1989/90, il réalise structurellement des pertes dont le montant pour cette même campagne est de 120 000 dinars. On a prévu pour l'exercice 95/96 un bénéfice de 59 447 dinars (non encore audité).

Le chiffre d'affaires moyen pour la période 1986-90 est de 1 225 000 dinars ; il a connu une baisse de 33 % en 1991 qui s'est accentuée progressivement pour atteindre 55 % en 1995. Cette baisse est engendrée par une régression de l'activité du centre suite à la conquête de certains marchés, aussi bien intérieurs qu'étrangers et par les privés qui sont plus avantagés du point de vue liberté commerciale et en matière d'autonomie financière.

La valeur ajoutée représente en moyenne 17 % du chiffre d'affaires, cette valeur est totalement consommée par les charges d'exploitation et surtout les frais du personnel qui ne cessent d'augmenter pour atteindre en 1995 un taux d'accroissement de 137 % par rapport à l'année 1992.

En matière de recouvrement, l'écart entre le remboursement des dettes et la récupération des créances est en faveur des clients et risque de déséquilibrer la trésorerie, mais cet écart a nettement diminué en 1995, ce qui permet d'améliorer la trésorerie du centre.

Ainsi, pour redresser la situation financière de l'unité de conditionnement de Hammamet et pour ne pas subir les contrecoups du marché concurrentiel, il faut que la stratégie de commercialisation de l'OTO s'améliore dans l'objectif de faire de ce centre un pôle commercial chargé de la vente de tous les produits de l'OTO, aussi bien sur le marché local qu'à l'extérieur. Ce pôle devra être doté de techniciens compétents spécialisés en matière de commerce et de marketing.

B. ENDETTEMENT

L'endettement affecté au centre de conditionnement de Hammamet est de 1 000 dinars, évalué à la date du 31 Août 1996.

CAVE EL MOUROUJ

SOMMAIRE

	Pages
1. INTRODUCTION	1
2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE	1
2.1. Bâiments d'exploitation	1
2.2. Equipements et matériel de transport	2
3. ENCADREMENT ET EMPLOI	3
4. APPROVISIONNEMENT	4
5. PRODUCTION DE L'UNITE	4
6. COMMERCIALISATION	4
7. INVESTISSEMENTS REALISES	5
8. RESULTATS FINANCIERS	5

CAVES LICARI - EL MOUROUJ

1. INTRODUCTION

Les caves Licari et Mourouj étaient exploitées par les colons en tant qu'unités de vinification et de mise en bouteilles. Depuis 1970, elles sont gérées par l'OTD.

La cave d'El Mourouj construite sur une superficie de 2 000 m², est située dans le gouvernorat de Ben Arous. Actuellement, cette unité ne procède plus à la vinification et ses activités se limitent désormais au stockage et à la mise en bouteilles du vin livré en vrac par certains agro-combinats producteurs de vin.

La cave Licari, d'une superficie de 1,2 ha, est située à Khanguet Hadaj de la délégation de Gromballa, du gouvernorat de Nabeul. Elle était considérée parmi les plus importants domaines de vinification, mais à présent, elle est exploitée à d'autres fins. Une cave est louée au privé pour le stockage de l'huile d'olives, un hangar est aménagé dans le but de contenir les archives de l'administration centrale de l'OTD et le reste des caves est inexploité.

2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE

2.1. Bâtiments d'exploitation

Les bâtiments exploités par les caves Licari-El Mourouj sont donnés dans le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1 : BATIMENTS D'EXPLOITATION

Types de bâtiments	Nombre	Etat	Age	Capacité
- Local administratif	2	moyen	ex-colons	240 m ²
- Logement	2	vétuste	ex-colons	-
- Magasin	3	moyen	ex-colons	330 m ²
- Hangar	2	moyen	ex-colons	-
- Cave	5	moyen	ex-colons	82 500 hl
- Unité de mise en bouteilles	1	moyen	ex-colons	2 000 bouteilles

2.2. Equipements et matériel de transport

Les équipements utilisés par l'unité Licari-El Mourouj sont présentés dans le tableau n° 2.

TABLEAU N° 2 : EQUIPEMENTS EXISTANTS

Types de bâtiments	Nombre	Age	Etat	Caracteristiques
MOUROUJ :				
Traque	1	1974	mauvais	Grondine
Racleuse	1	1974	mauvais	Grondine
Asphalteur	1	1989	moyen	Nahr
Pompes vides	3	1982	moyen	Vale
LICARI :				
Fouloir	1	1974	moyen	Caj
Egouttoir	1	1974	moyen	Caj
Pressoir 1000	1	1974	moyen	Caj
Pompe	2	1977	moyen	Grasquel
Sulfonateur	2	1974, 1985	moyen	linéca

Le matériel de transport dont dispose l'unité Licari /El Mourouj, est présenté dans le tableau n° 3.

TABLEAU N° 3 : MATERIEL DE TRANSPORT

Type de matériel	Nombre	Age	Etat	Puissance (CV)
Camion OM	2	1984-1985	moyen	12 - 24
Camion G.R 190	1	1984	moyen	24
Voiture	3	1984-1985	moyen	5
Camionnette	1	1984	moyen	8

3. ENCADREMENT ET EMPLOI

Les effectifs du personnel d'encadrement technique, administratif et ouvrier travaillant dans l'unité Licari-El Mourouj sont présentés dans le tableau n° 4.

TABLEAU N° 4 : ENCADREMENT ET EMPLOI

Catégorie	Effectifs	Spécialité
- Personnel technique :		
Ingénieur adjoint	2	Censatige
Agent technique	1	Censatige
- Personnel administratif :		
Administrateur	1	Desbonnaire
Secrétaire d'administration	2	Bureau d'ordre et Comptabilité
Comptable d'administration	1	Détaché
Agent temporaire	1	
- Personnel ouvrier :		
Ouvriers d'encadrement	6	Mise en bouteilles
Travail occasionnel (jour)	2 700	
équivalent ouvrier permanents	9	

4. APPROVISIONNEMENT

L'unité El Mourouj est régulièrement approvisionnée en vin (vrac) à partir des agro-combinats de Takelsa, Ghezala-Mateur, El Kouroum, Hached et occasionnellement à partir de la cave de Thibar. Elle assure le traitement physique puis la mise en bouteilles. La capacité de stockage de vin en vrac s'élève à 11 800 hl, celui de l'embouteillage est de 2 000 bouteilles par jour.

5. PRODUCTION DE L'UNITE

La capacité de mise en bouteilles de l'unité est de 2 000 bouteilles par jour, alors que le taux d'utilisation se situe autour de 50 %. La production ne cesse de baisser d'une année à l'autre entraînant des difficultés de gestion financière.

L'évolution de la production durant les trois dernières campagnes est indiquée dans le tableau n° 5.

TABLEAU N° 5 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION

Campagne	Vin (1000 bouteilles)
1993/94	354
1994/95	226
1995/96	272

6. COMMERCIALISATION

Les principaux types de vins vendus sont des vins rouges, rosés et blancs, produits sous la marque "Rossel" et acheminés vers la chaîne Magasin général, les hôtels et l'Office National de Vigne en vrac pour l'exportation.

En outre, le Centre de Conditionnement de Hammamet sert de relai pour l'écoulement des bouteilles de vin vers les hôtels du gouvernorat de Nabeul.

La regression annuelle de la production et les conditions commerciales établies par l'OTD (paiement au comptant, pas de remise, etc.), sont de nature à faire perdre à l'unité ses clients potentiels au profit des producteurs privés qui offrent beaucoup plus d'avantages.

7. INVESTISSEMENTS REALISES

Le montant global des investissements réalisés au cours des 7ème et 8ème plans a atteint 128 727 dinars, comme le montre le tableau n° 6.

TABEAU N° 6 : INVESTISSEMENTS REALISES

Campagnes	Montant (D)
1986/87	32 915
1987/88	59 576
1988/89	340,2
1989/90	17 927
1990/91	8 375
1991/92	3 444
1992/93	.
1993/94	6 100
1994/95	
1995/96	
Total	128 727,2

8. RESULTATS FINANCIERS

L'exploitation des derniers bilans de l'unité Lican-Mourouj a conduit aux résultats financiers, présentés dans le tableau n° 7.

TABLEAU N° 7 : RESULTATS FINANCIERS (1000 D)

	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
Résultat de l'exercice	75	31	-37	-6	-105	-80	-125	-178	-102
Valeur ajoutée	4	527	748	272	844	459	-48	-51	2
Chiffre d'affaires	406	1059	1350	2036	1273	878	302	256	175
Frais du personnel	45	81	60	103	101	89	69	52	75
Amortissements	18	19	18	18	16	18	13	18	13
R.B.E.	106	85	-53	81	-116	-12	-113	-130	-83

Durant la période 1986-90 le chiffre d'affaires a connu une nette augmentation d'une année à l'autre, il a atteint en 1990 une valeur de 2,03 millions de dinars. A partir de cette année, le chiffre d'affaires a accusé annuellement une baisse qui a atteint 90 % en 1995 pour une valeur de 175 000 dinars. Ceci explique les difficultés financières que rencontre l'unité pendant ces trois derniers exercices, d'autant plus que les comptes inter-fermes sont négatifs et la valeur ajoutée issue des flux financiers est négligeable (voire négative).

Les difficultés de productivité, de commercialisation et de trésorerie se sont répercutées sur la situation financière de l'unité qui réalise structurellement des pertes depuis l'exercice 88/89.

L'inexploitation de la cave Licari et le fonctionnement en veilleuse de l'unité El Mourouj (baisse de production, problèmes de commercialisation) ainsi que les mauvais résultats financiers militent vers la privatisation de cette unité.

**ABATTOIR AVICOLE
ENFIDHA**

SOMMAIRE

	Pages
1. INTRODUCTION	1
2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE	1
2.1. Bâtiments d'exploitation	1
2.2. Equipements	2
3. ENCADREMENT ET EMPLOI	3
4. PRODUCTION ANIMALE	4
5. INVESTISSEMENTS REALISES	4
6. RESULTATS FINANCIERS	5
7. ENDETTEMENT	6

L'ABATTOIR AVICOLE D' ENFIDHA

1. INTRODUCTION

L'abattoir avicole d'Enfidha, d'une superficie de 5 hectares, a été créé en 1983 dans le but de valoriser la production de P.O.T.D. en poulets de chair.

Avant de devenir une entité à part entière depuis Septembre 1994, l'abattoir avicole était rattaché, tout comme l'usine de concentré, à l'agro-combinat d'Enfidha. Toutefois, depuis 1992, le bilan comptable de l'abattoir est effectué de façon indépendante des autres entités.

2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE

2.1. Bâtiments d'exploitation

Les bâtiments existants sont exploités en commun par tout le complexe avicole. L'inventaire de ces bâtiments est présenté dans le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1 : BATIMENTS D'EXPLOITATION

Types de bâtiments	Nombre	Etat	Age	Capacité
• Local administratif	3	moyen	> 14 ans	302 m ²
• Logement	9	moyen	-	910 m ²
• Mangar	2	moyen	> 14 ans	182 m ²
• Entrepôt frigorifique	3	moyen	> 14 ans	1 423 m ²
• Station de prise totale ment des eaux usées	1	bon	1 an	180 m ² / j
• Abattoir de volailles	1	moyen	> 14	1000 sujets/h
• Poulainer	17	moyen	> 14	900 000 suz/ann

L'abattoir avicole dispose de l'électricité à partir d'un groupe électrogène. L'alimentation en eau potable et l'abreuvement du cheptel sont assurés par le sondage n° 14.

2.2. Equipements

L'abattoir dispose de différents équipements présentes dans le tableau n° 2.

TABLEAU N° 2 : EQUIPEMENTS EXISTANTS

Equipements	Quantité	Marque	Type
ABATTOIR			
- Transformateur électrique	1	SACEM	
Tableau de secours	1	20 x 0,8 x 0,6	
Disjoncteur	2	1,0 A	Merck Gerni
Disjoncteur	1	250 A	Merck Gerni
- Batterie de condensateur	2	60-72 KVA	
Tableau chargeur batteries	1	0,4 x 0,4 x 0,25	
Groupe électrogène	1	150 KVA	GMS-SOMO
Réservoir Gazol	1	2 500 litres	
- Surpresseur	1		
Motopompe	2	380 V-7,5 KW	
Obème d'eau 400 litres	1	4-6 bars	
Compresseur d'air	1	180 V	
Tableau électrique	1	0,4 x 0,8 x 0,25	
Chauffe eau électrique	2	2200 w	SACEM
Salle de bain	2	blanches	
CHASSE D'ABATTAGE			
Compresseur à vapeur	1	Mayer	13 m
Appareil d'ensemencement	1	Mayer	
Table de saignée	1	Mayer	4,5 x 1 m
Echelle	1	Mayer	4,5/1 m
Broyeur mazout	1	P 278-543	Buis 400
Chauffants compresse	1	Chauvne	120500 Kcal/h
Déshumidificateur	1	Mayer	G4H40
Peleuse de paille	1	Mayer	
Dépeur soude inox	1	Mayer	

Les matériels agricole et de transport sont donnés dans le tableau n° 3.

TABLEAU N° 3 : MATERIELS AGRICOLE ET DE TRANSPORT

Types de matériel	Marque	Nombre	Etat
Tracteur avec pelle	Malheur	1	moyen
Ramoneur	SOCOMET	1	moyen
Camionnette	OM 40	2	vétuste
Camionnette	OM 40	2	moyen
Camionnette	Fiat	1	moyen
Camionnette	Peugeot	1	moyen
Camionnette	SUZU	2	bon
Camionnette	Mercedes	1	réformée
Camion	OM 60	1	moyen
Camion	Mercedes	1	vétuste
Camion	Renault	1	bon
Voiture	Peugeot 205	1	vétuste
Voiture	C15	1	moyen
Voiture	Renault 19	1	bon

3. ENCADREMENT ET EMPLOI

Les effectifs du personnel d'encadrement technique, administratif et ouvrier travaillant dans l'abattoir avicole sont présentés dans le tableau n° 4.

TABLEAU N° 4 : ENCADREMENT ET EMPLOI

Catégorie	Nombre	Spécialité
Personnel technique :		
Vétérinaire	1	
Ingénieur des travaux de l'Etat	1	Bureau de gestion
Ingénieur des travaux de l'Etat	1	production animale
Ingénieur adjoint	2	production poulets de chair
Ingénieur adjoint	1	Production animale
Ingénieur adjoint	1	Commerce
Ingénieur adjoint	1	Comptable
Personnel administratif :		
Commissaire d'administration	1	Comptabilité
Personnel ouvrier :		
Ouvriers d'encadrement	18	production animale - production poulets de chair
Ouvriers permanents	28	production animale - production poulets de chair
Travail occasionnel (jours)	27 224	
équivalent ouvrier permanents	90	

4. PRODUCTION ANIMALE

L'effectif de poulets de chair de race Hybro est de 77 621 sujets en 1996 ; il a accusé une baisse de 40 % par rapport à l'année 1995 au cours de laquelle l'effectif était de 128 422 poulets de chair

La production en viandes blanches durant les cinq dernières campagnes est présentée dans le tableau n° 5.

TABLÉAU N° 5 : PRODUCTION AGRO-INDUSTRIELLE

Désignation	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Acrotyse poulets (T)	1 039	-	-	37	1 866
Elevage poulets de chair (T)	65	1 266	969	1 001	1 141

5. INVESTISSEMENTS REALISES

Les investissements réalisés au niveau de l'abattoir ont été consentis dans les équipements et infrastructures, et le matériel de bureau et de transport.

L'évolution de ces investissements au cours des 7ème et 8ème plans est présentée dans le tableau n° 6.

TABLÉAU N° 6 : INVESTISSEMENTS REALISES

Campagnes	Montant (D)
1986/87	12 798
1987/88	44 166
1988/89	2 903
1989/90	30 740
1990/91	36 074
1991/92	82 496
1992/93	136 612
1993/94	457 496
1994/95	65 665
1995/96	118 200
Total	1 038 522

6. RESULTATS FINANCIERS

L'analyse de la fiche signalétique fournie par le gestionnaire et l'exploitation des derniers bilans ont conduit aux résultats présentés dans le tableau n° 7.

TABLEAU N° 7 : RESULTATS FINANCIERS (1000 D)

	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95
Résultat de l'exercice	-25	311	244	279
Valeur ajoutée	330	645	563	736
Chiffre d'affaires	3 367	4 093	4 232	4 637
Frais du personnel	5	5	5	4
Amortissements	85	104	97	22
RBE	81	425	353	423

L'activité économique de l'abattoir repose essentiellement sur l'abattage de poulets et accessoirement le conditionnement des oeufs pour le compte d'autres agro-combinats. Le chiffre d'affaires moyen issu de ces activités est de 4 082 000 dinars, on a enregistré une augmentation annuelle et progressive de ce chiffre depuis l'année 1991 jusqu'à l'année 1995 qui a atteint 38 %.

Le flux financier issu de poulets abattus contribue à 92 % dans le chiffre d'affaires. Il importe de signaler que l'abattoir assure la totalité de la production de l'OTD en viandes blanches abattues, et reste donc tributaire dans son activité des autres unités productrices de poulets de chair et de poules reproductrices.

Le résultat d'exercice, déficitaire en 1991/92, est devenu excédentaire à partir de la campagne 1992/93 et a enregistré un bénéfice de 311 000 dinars au cours de cette même campagne.

Les comptes inter-farmes caractérisant les opérations d'échange de l'abattoir avec les autres unités montrent la nette dépendance de l'abattoir, principalement à l'aval de son activité. Ces comptes s'élèvent à 993 758 dinars en 1994 et 2 485 109 dinars en 1995 (ce chiffre concerne le complexe avicole y compris l'abattoir), ce qui représente en moyenne 65 % de la valeur des comptes de liaison.

En matière de recouvrement de ses dettes, l'abattoir ne présente pas de risques mais devra toujours honorer ses engagements avec les clients d'autant plus qu'environ 55 % de ses besoins en matières premières (poulets et poules) sont assurés par les fermes de l'OTD autres que l'agro-combinat d'Enfidha. L'écart entre le remboursement des dettes et la récupération des créances est en faveur des clients ; à long terme, cette situation engendrera un certain déséquilibre au niveau de la trésorerie.

D'une façon générale et compte tenu des engagements de l'abattoir (marchés conclus avec l'Etat, etc.), il est judicieux de se préparer à l'avance aux difficultés qui pourraient survenir à la suite d'une demande du marché souvent supérieure aux disponibilités actuelles de l'abattoir, aux capacités de production des fermes de l'OTD, ainsi qu'aux solutions de rechange préconisées par l'abattoir pour s'approvisionner en matières premières au cas d'un éventuel déficit.

Sur le plan activité, la valeur ajoutée représente en moyenne 16 % du chiffre d'affaires, les charges de production (y compris les échanges comptabilisés comme charges) en sont les principaux facteurs de l'écart entre ces deux paramètres. Quant aux charges d'exploitation (fraîs du personnel et des amortissements), elles ne sont pas lourdes à supporter puisqu'elles ne représentent, du moins pour l'exercice 94/95, que 3,5 % de la valeur ajoutée et n'affectent en aucun cas le niveau de production.

Sur le plan financier, il faut envisager l'intégration de l'activité de l'abattoir avec d'autres unités de l'OTD, notamment celles qui l'approvisionnent à l'amont en poulets de chair.

7. ENDETTEMENT

L'endettement affecté à l'abattoir Enfidha est de 132 000 dinars, évalué à la date du 31 Août 1996 (y compris l'unité de poulets de chair, partie intégrante de l'abattoir depuis 1995).

**USINE DE CONCENTRE
ENFIDHA**

SOMMAIRE

	Pages
1. INTRODUCTION	1
2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE	1
2.1. Bâtiments d'exploitation	1
2.2. Equipements	2
3. ENCADREMENT ET EMPLOI	3
4. APPROVISIONNEMENT	4
5. PRODUCTIONS DE L'USINE	4
6. COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION	5
7. INVESTISSEMENTS REALISES	5
8. RESULTATS FINANCIERS	6
9. ENDETTEMENT	6

L'USINE DE CONCENTRE D'ENFIDHA

1. INTRODUCTION

L'usine de concentré d'Enfidha est construite en 1978, sur une superficie de 1 525 ha. En 1991, elle a été détachée de la gestion directe de l'agro-combinat. Actuellement, bien que l'usine dispose de sa propre comptabilité avec une autonomie financière, l'agro-combinat Enfidha bénéficie toujours de certains avantages tels que l'achat de concentré à son prix de revient.

2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE

2.1. Bâtiments d'exploitation

Les bâtiments exploités par l'usine sont présentés dans le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1 : BATIMENTS D'EXPLOITATION

Types de bâtiments	Nombre	Etat	Capacité
Local administratif	1	Bon	120 m ²
Logement	2	Bon	2 x 120 m ²
Magasin	2	Bon	575 + 295 m ²
Hangar	1	Moyen	480 m ²
Unité d'aliments de bétail	1	Moyen	10 t/h
Unité de compostage méricale et chimiques (UMV)	1	Bon	2 t/h
Silo matières premières	3	Moyen	4 500 t
Silo produits finis	4	Moyen	180 t

2.2. Equipements

L'usine de concentré d'Enfidha dispose de certains équipements présentés dans le tableau n° 2.

TABLEAU N° 2 : EQUIPEMENTS EXISTANTS

Types d'équipements	Age	Etat	Capacité
1. Unité d'aliments concentrés :			
2 compresseurs à air	1993 et 1996	Bon	
bémie de réception	1980	Moyen	30 m ³
bascule de dosage	1980	Moyen	1 tonne
mélangeur matières premières	1980	Moyen	1 tonne
bémie avant broyage	1980	Moyen	1 tonne
bémie avant mélange	1980	Moyen	
mélangeur produits fins	1978	Moyen	1 tonne
2 presses près ensachage	1980	Moyen	1 - 3 tonnes
bascule d'ensachage	1980	Moyen	10 tonnes/heure
2 broyeurs	1978-1980	Moyen	5 tonnes/heure
bascule produit vrac	1980	Moyen	1 tonne
tableaux de commande	1984	Moyen	électrique
2. Unité de fabrication CMV			
2 bémies de réception	1994-1995	Bon	
8 sacs matières premières	1994-1995	Bon	4 x 10 m ³
mélangeur	1994-1995	Bon	400 litres
bac de réception	1994-1995	Bon	1200 litres
bémie de sortie tête élévateur	1994-1995	Bon	
2 sacs stockage CMV	1994-1995	Bon	2 x 1800 sacs
pesée ensachage	1994-1995	Bon	20 à 100 kg
tableau de commande	1994-1995	Bon	électrique
compresseur à air	1994-1995	Bon	
3. Bascules automatiques :			
bascule électronique	1991	Moyen	
bascule romaine	1978	Moyen	

Le matériel de transport dont dispose l'usine est indiqué dans le tableau n° 3.

TABEAU N° 3 : MATERIEL DE TRANSPORT

Type de matériel	Nombre	Age	Etat	Puissance
Camions	11	1978-1998	3 vétustes, 3 moyens et 5 bons	24 à 37 CV
Voitures	2	1994	Bon	5 CV
Remorques	6	1978-1993	-	10 20 et 30 T
Chariot élévateur	3	1981 et 1994	2 vétustes, 1 bon	2 T
Mobylettes	2	1992	Moyen	-
Bétonnière	1	1994	Moyen	-

3. ENCADREMENT ET EMPLOI

Les effectifs du personnel technique, administratif et ouvriers de l'usine sont présentés dans le tableau n° 4.

TABEAU N° 4 : PERSONNEL D'ENCADREMENT

Catégorie	Effectifs
- Personnel technique :	
Ingénieur principal	1
Ingénieur des Travaux de l'Etat	2
Ingénieur adjoint	1
Adjoint technique	1
Agent temporaire	2
- Personnel administratif :	
Administrateur	2
Commis d'administration	1
Agent temporaire	2
- Personnel ouvrier :	
Ouvriers d'encadrement	19
Ouvriers permanents	28
Travail occasionnel (jour)	11 700
équivalent ouvriers permanents	39

4. APPROVISIONNEMENT

Les principaux fournisseurs de l'usine en matières premières sont :

- l'Office des Céréales pour le maïs, l'orge et le tourteau de soja,
- les minoteries pour le son,
- la SIAP pour le phosphate bicalcique,
- l'Office de l'Huile pour le tourteau de colza, et
- certains fournisseurs privés pour l'approvisionnement en d'autres matières premières.

L'approvisionnement s'effectue par achat direct auprès de certaines sociétés et certains offices qui détiennent le monopole de quelques produits, par consultation (sachene) ou par appel d'offres.

5. PRODUCTIONS DE L'USINE

La capacité de production de l'usine est de 10 tonnes/heure pour les aliments concentrés et 3 tonnes/heure pour les compléments minéraux et vitamines. Durant la campagne 1995/96, la production de concentré a atteint 36 051 tonnes alors que la quantité de compléments minéraux et vitaminés produite est de 1 142 tonnes.

La ventilation moyenne de ces produits, par catégorie, se présente comme suit :

- concentré pour volailles : 54 % de la production totale, soit 20 000 tonnes qui concernent les poules pondeuses, les poulets de chair et les poulottes,
- concentré pour bovins : 36 % de la production totale, soit 13 400 tonnes,
- concentré pour ovins : 10 % de la production totale, soit 3 700 tonnes.

L'évolution de la production en concentré durant les cinq dernières campagnes, est donnée dans le tableau n° 5.

TABLEAU N° 5 : ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION EN CONCENTRÉ

Campagne	Montant (D)
1991/92	32 006
1992/93	33 200
1993/94	38 722
1994/95	40 996
1995/96	36 051

6. COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION

La presque totalité de la production de l'usine, soit 90 % est acheminée vers les agro-combats de l'OTD, alors que les 10 % restant sont commercialisés pour le compte des tiers (sociétés d'élevage et éleveurs privés).

Les paramètres constituant le prix de vente de l'aliment concentré sont les suivants :

- le prix de revient industriel,
- la marge bénéficiaire estimée aux environs de 8 %,
- l'emballage externe (sacherie),
- les frais de chargement,
- la TVA qui s'élève à 5 % (1994).

7. INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Les investissements réalisés au niveau de l'usine au cours des deux dernières campagnes : 1994/95 et 1995/96, ont été consentis dans le montage d'une unité de fabrication de CMV, la construction de deux silos de stockage de matières premières et l'achat d'équipements et matériel de transport. Le montant de ces investissements est de 494 946 dinars.

Le montant global des investissements et leur nature depuis la création de l'usine sont donnés dans le tableau n° 6.

TABEAU N° 6 : INVESTISSEMENTS REALISES

Nature de l'investissement	Période de réalisation	Montant (1990 D)
- Génie civil et construction	1978-1996	430
- Matériel d'exploitation	1979-1996	942
- Matériel de transport	1979-1996	902
- M.M.B	1979-1996	23
- Aménagements et installations	1981-1996	68
Total		2 365

8. RESULTATS FINANCIERS

L'exploitation et l'analyse des derniers bilans de l'usine de concentré d'Enfidha, depuis son détachement de l'agro-combinat Enfidha, a conduit aux résultats présentés dans le tableau n° 7.

TABEAU N° 7 : RESULTATS FINANCIERS (1000 D)

	1991/92	1992/93	1993/94	1995/96
Résultat de l'exercice	442	574	503	727
Valeur ajoutée	583	1 999	965	1 234
Chiffre d'affaires	728	628	898	739
Frais du personnel	-	5	3	7
Amortissements	91	116	166	219
R.D.E.	586	1 254	792	843

Le chiffre d'affaires de l'usine, constitué principalement par les ventes d'aliments concentrés, est en moyenne de 748 000 dinars. Il a enregistré une augmentation de 20 % en 1994 par rapport à la moyenne. Les flux financiers issus de la production d'aliments pour volailles contribuent à 54 % dans le chiffre d'affaires.

Les résultats des exercices de l'usine sont toujours excédentaires avec un bénéfice enregistré en 1995 de 727 000 dinars. Les comptes inter-fermes qui retracent les opérations d'échanges et les mouvements des charges et des produits entre les différentes unités de l'OTD et l'usine de concentré d'Enfidha sont des créances annuelles de l'usine sur l'agro-combinat Enfidha et sur les autres fermes. Ils sont négatifs pour les deux derniers exercices et s'élèvent à -6,7 millions de dinars, ce qui montre la nette dépendance à l'amont et à l'aval de l'activité de l'usine vis-à-vis des autres fermes de l'OTD.

En matière de recouvrement de ses dettes, l'usine ne présente pas de risque puisque d'une part, le ratio de liquidité de l'actif est appréciable et d'autre part, elle dispose de moyens financiers pour honorer ses engagements, mais cette situation présente des inconvénients dans la mesure où l'écart entre le remboursement des dettes et la récupération des créances est nettement en faveur des clients. L'usine continue donc à rembourser ses fournisseurs à partir de ces fonds propres sans attendre la liquidation de ses créances. Cette mesure semble être acceptable à court terme mais reste tributaire du niveau de la trésorerie de l'unité qui risque de chuter et engendrer à moyen terme des difficultés financières.

Il s'agit de la clientèle de l'usine, composée principalement des autres fermes de l'OTD, qui est autorisée au niveau central de s'approvisionner auprès de l'usine à crédit. Cette opération est traitée au sein de l'OTD central comme une opération d'échanges de produits de l'usine vers d'autres unités : elle est soldée à la fin de chaque exercice par une simple écriture comptable du compte échanges, à titre d'exemple l'échange de produits a atteint en 1994, 8,2 millions de dinars et 9.03 millions de dinars en 1995, alors que les échanges comptabilisés comme charges ont atteint respectivement 613 000 et 213 000 dinars pour les mêmes années, ceci trouve son explication dans la valeur ajoutée qui représente en moyenne 160 % du chiffre d'affaires et la participation de l'usine au financement de l'activité des autres fermes de l'OTD.

Les charges de production et d'exploitation se situent à des niveaux acceptables et n'affectent nullement le potentiel de production. En effet, les frais du personnel et des amortissements représentent en moyenne 18 % de la valeur ajoutée.

Sur le plan financier, si actuellement l'activité de l'usine d'Enfidha est rémunératrice, elle ne pourra pas continuer indéfiniment à financer l'activité d'autres formes moyennant une simple opération d'échanges des deux comptes : charges et produits. Il serait judicieux que l'usine paye les achats, surtout ceux des matières premières, et de couvrir ses créances en vue de cerner ses dépenses qui influent financièrement sur la valeur ajoutée et par conséquent le niveau d'intégration de son activité.

9. ENDETTEMENT

L'endettement affecté à l'usine de concentré d'Enfidha, évalué à la date du 31 Août 1996, est de 1000 dinars.

**AGRO-COMBINAT
THIBAR**

SOMMAIRE

	Pages
1. PRESENTATION GENERALE DE L'AGRO-COMBINAT	1
1.1. Localisation	1
1.2. Ressources en sols	2
1.3. Ressources en eau	2
1.4. Production végétale	2
1.5. Production animale	5
2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE ET MOYENS DE PRODUCTION	10
2.1. Bâtiments d'exploitation et de transformation	10
2.2. Matériels agricole et de transport	11
2.3. L'agro-industrie	12
2.4. Moyens humains disponibles	13
3. LES INVESTISSEMENTS REALISES	13
4. ANALYSE FINANCIERE ET ENDETTEMENT	14
4.1. Analyse financière	14
4.2. Endettement	17
5. PROPOSITION DE RESTRUCTURATION	18

L'AGRO-COMBINAT THIBAR

1. PRESENTATION GENERALE DE L'AGRO-COMBINAT

1.1. Localisation

L'agro-combinat THIBAR est situé dans la délégation de Thibar du gouvernement de Béja.

Il se situe dans l'étage bioclimatique sub-humide à hiver doux. La pluviométrie moyenne annuelle est de l'ordre de 550 mm avec des variations annuelles comprises entre 150 et 260 mm. Le nombre de jours de pluie par an varie entre 70 et 90.

La température moyenne annuelle est de 17,7°C. La température moyenne des maxima du mois le plus chaud (Août) est de 27,5°C. La température moyenne des minima du mois le plus froid (janvier) est de 9,8°C.

L'agro-combinat THIBAR est constitué de trois fermes : Qued Thibar, Thibar et Bouchakeur et des deux parcelles El Mahatta et Béja, très éloignées de la ferme centrale (distance respective de 70 et 30 km). La superficie agricole totale est de 2 988 ha. Le tableau n° 1 présente la répartition de cette superficie par ferme.

TABLEAU N° 1 - REPARTITION DE LA SUPERFICIE PAR FERME

Désignation	Thibar	Qued Thibar	Bouchakeur	El Mahatta	Béja
S.A.T.	1 296	571	276	34	36
Agriculture en irrigue	112	21	-	20	-
Superficie arborée en irrigue	32	-	34	-	25
Agriculture en sec	426	55	89	-	-
Superficie arborée en sec	275	425	152	14	12
Pâturage	194	-	-	-	-
Routes et infra	754	69	10	-	-
Superficie totale	1 990	640	286	34	38

1.2. Ressources en sols

Les sols de l'agro-combinat THIBAR sont répartis selon leur nature, comme suit :

- sols argilo-calcaires	1 216 ha
- sols argilo-humiques	656 ha
- sols argilo-hamri	956 ha
- sols argilo-sabieux	118 ha
- sols silico-argileux	38 ha

1.3. Ressources en eau

La superficie totale irriguée de l'agro-combinat est de 246 ha. L'eau d'irrigation provient de 4 puits de surface refoulant un débit de 4,5 l/s et permettant d'irriguer une superficie de 10 ha, et d'un lac collinaire implanté sur les terres de Thibar et dont le débit est de 200 l/s, avec une capacité de rétention en eau de 1,9 million de m³. L'irrigation est pratiquée par pompage à partir du lac à l'aide d'une vingtaine de motopompes et électropompes. Une superficie de 32 ha, plantée en vignes de table, est irriguée en goutte à goutte, le reste de la superficie, soit 214 ha, se fait par submersion.

1.4. Production végétale

1.4.1. Occupation actuelle du sol

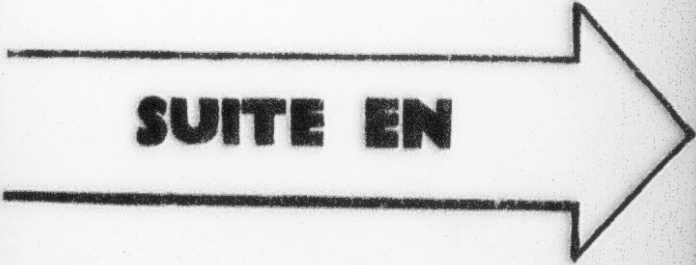
L'utilisation actuelle du sol dans l'agro-combinat a été établie sur la base des documents et fiches signalétiques.

L'analyse de ces données et leur recoupement ont conduit aux résultats présentés dans le tableau n° 2.

TABLEAU N° 2 : OCCUPATION ACTUELLE DU SOL

Cultures	Thibar	Oued Thibar	Bouchaour	El Mshatta	Beja
S. A. U.	1 236	371	278	34	38
En irrigue :	143	21	35	20	25
Pommier	40	-	-	-	-
Poinier	21	-	-	-	-
Pêcher	3	-	-	-	-
Vigne de table	32	-	-	-	-
Agrumes	-	-	-	20	-
Arboriculture diverse	17	21	-	-	-
Fourrages	32	-	35	-	-
Betterave à sucre	-	-	-	-	25
En sec :	800	550	241	14	13
Oliver à huile	315	8	89	-	-
Oliver de table	140	-	-	-	-
Vigne de cuve	178	21	-	-	-
Pistachier (intercalaire)	-	26	-	-	-
Amandier	-	26	-	-	-
Pêcher	7	-	-	-	-
Abricotier	25	-	-	-	-
Terres assolées	246	492	152	14	13
Jachère	29	-	-	-	-
Parcours	191	-	3	-	-

Le mode d'exploitation actuel des sols est axé principalement sur l'arboriculture et les grandes cultures. Les espèces arboricoles cultivées en irrigué et occupant 7 % de la SAU sont essentiellement le pommier, la vigne de table, le poinier, les agrumes et le pêcher. L'arboriculture en sec occupe 36 % de la SAU, et représentée par l'olivier à huile, l'olivier de table, la vigne de cuve, le pistachier et l'amandier en intercalaire, l'abricotier et le pêcher. L'assolement pratiqué est du type biennal : céréales-fourrages. Les grandes cultures occupent 48 % de la S.A.U.



SUITE EN

F 2



ONAGRI
TUNISIE

MICROFICHE N°

10564

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة

Observatoire National de l'Agriculture
30, Rue Alain Savary - 1002 Tunis

المركز الوطني للفلاحة
30. نهج أ. سافاري - 1002 تونس

F 2

1.4.2. Rendements réalisés

Les rendements moyens des principales cultures pratiquées dans l'agro-combinat THIBAR durant les cinq dernières campagnes tels qu'ils ressortent des fiches signalétiques, sont présentés dans le tableau n° 3.

TABLEAU N° 3 : RENDEMENTS MOYENS DES
PRINCIPALES CULTURES

CULTURES	RENDEMENTS (Q/Ha)
EN IRRIGUÉ :	
Pommier	61.4
Poirier	16
Pêcher	7.5
Vigne de table	17.8
Prunier	18.6
Betterave à sucre	314.5
Verdure	469.
Ensilage	15.1
EN SEC :	
Olivier à huile	11.3
Olivier de table	4.3
Vigne de cuve	15
Blé dur	20.7
Blé tendre	15.4
Trifoliate	17.8
Orge	6.7
Avoine	12.4
Vesce	9.8
Vesce-avoine ensilage	297.6
Vesce-avoine foin	37.6

Les rendements moyens des principales cultures sont légèrement en deçà des rendements optimums. Les marges d'intensification sont possibles moyennant des améliorations au niveau de l'exploitation des ressources hydriques et en maîtrisant les techniques culturales.

L'évolution des productions végétales au niveau de l'agro-combinat est présentée dans le tableau n° 4.

TABEAU N° 4 : EVOLUTION DES PRODUCTIONS VEGETALES AU COURS DES CINQ DERNIERES CAMPAGNES

Campagne	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Produits					
Céréales (Orzo)	9 453	8 129	5 389	2 455	8 597
Olives (Orme)	202	692	319	178	273
Pommes (Orme)	72	182	14	168	308
Raisin de table (Orme)	14	64	26	75	32
Raisin de cuve (Orme)	969	770	355	284	85
Agrumes			13		

1.5 La production animale

1.5.1. Types et effectifs de l'élevage

L'élevage pratiqué au niveau de l'agro-combinat Tibbar est représenté par l'élevage des bovins laitiers, l'élevage des ovins à viande et l'apiculture. Il constitue la principale activité du fait qu'il contribue à raison de 70 % dans le chiffre d'affaires.

L'élevage bovin est de race Pie Noire x Holstein. Il est divisé en unités spécialisées : femelles productrices, génisses et mâles pour engraissement. Compte tenu de l'insuffisance fourragère au niveau de l'agro-combinat et à partir de la campagne 1994/95, on a renoncé à l'élevage de génisses ; de ce fait les vaches sont vendues après leur sevrage.

L'élevage ovin est de race Noire de Thibar et barbarine. L'effectif total du troupeau est de 1 444 têtes.

L'apiculture est pratiquée pour assurer la pollinisation des espèces fruitières et mieux exploiter la forêt. Le nombre de ruches étant de 185.

L'évolution des effectifs des animaux est présentée dans le tableau n° 5.

TABLEAU N° 5 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES ANIMAUX

DESIGNATION	EFFECTIFS AUX 31 AOUT				
	1992	1993	1994	1995	1996
Bovins laitiers	417	565	563	410	437
Bovins d'engraissement	-	404	383	338	285
Ovin à viande	-	1 243	1 387	1 963	1 444
Ruches	288	178	118	160	185

1.5.2. Mode de conduite de l'élevage

1.5.2.1. Alimentation

L'élevage bovin laitier est conduit en intensif. L'alimentation est assurée par les fourrages grossiers, produits en sec et en irrigué. Les emblavures en fourrages de la campagne 1995/96 ont porté sur :

- l'ensilage de vesce-avoine en irrigué : 35 ha
- l'ensilage de vesce-avoine en sec : 239 ha
- le foin de vesce-avoine en sec : 113 ha
- la verdure (ray grass-berسيم) en irrigué : 32 ha

L'écart entre les besoins du cheptel bovin et les apports fourragers confirme l'insuffisance des ressources fourragères, le taux de couverture étant proche de 55 %. L'intensification fourragère au niveau de l'agro-combinat demeure limitée, vu les disponibilités des ressources en eau.

La couverture de ce déficit se fait par l'achat de fourrages à partir d'autres agro-combinats, notamment Ramlia, et la distribution durant les mois de Mars et Avril d'une partie des fourrages hachés et destinés à la conservation, sous forme d'ensilage. Cette procédure ne résoud guère le problème d'affouragement.

L'entretien de ce cheptel bovin est assuré grâce à l'apport relativement massif d'aliments concentrés, il s'agit du concentré n° 7 donné aux vaches laitières et du n° 5 pour les bovins d'engraissement. Ces aliments sont fabriqués sur les lieux de la ferme qui est dotée d'une unité d'aliments concentrés.

Le développement de l'élevage bovin laitier reste donc subordonné à l'amélioration des ressources fourragères, limitées jusqu'à présent par les potentialités hydriques existantes.

Pour les ovins, la conduite alimentaire repose sur le pâturage. L'agro-combinat dispose de 134 ha de parcours naturels, de 57 ha de parcours améliorés par des arbustes fourragers (atriplex et acacia) et de 833 ha de forêts. La production fourragère de ces parcours, les résidus des cultures (pailles, chaumes de céréales) et l'orge en vert, plus ou moins réparti dans le temps et dans l'espace, permettent d'entretenir convenablement le cheptel ovin. Le concentré pour ovins, autoproduit au niveau de l'agro-combinat, est également distribué pour améliorer l'état corporel et les paramètres de reproduction des animaux, en fonction des besoins des animaux et de leur stade physiologique.

L'amélioration pastorale des parcours naturels devra permettre de sécuriser l'alimentation des ovins et de développer davantage les effectifs.

L'élevage apicole est présent au niveau de l'agro-combinat, et on procède à la transhumance vers Ghézala-Mateur pendant la saison de pollinisation des agrumes et vers la ferme El Mahatta durant la saison de pollinisation des eucalyptus. Le taux de mortalité est proche de la moyenne générale de l'OTD (25 %).

1.5.2.2. Reproduction du cheptel

La reproduction des bovins est réalisée par voie de l'insemination artificielle. Elle est programmée par le responsable de la production animale et exécutée par les techniciens qui veillent quotidiennement sur l'état de reproduction des vaches laitières. Des taureaux de race Pie Noire assurent la reproduction par saillie naturelle pour les vaches montrant des difficultés quant à l'insemination artificielle.

Pour les ovins, la monte est le procédé de reproduction. La saison de lutte est comprise entre le 1er avril et le 15 juillet : les agnelages débutent au mois de septembre et se poursuivent jusqu'au mois de décembre.

1.5.3. Santé et hygiène

Le personnel affecté au secteur de l'élevage veille à l'état de santé du cheptel. Les règles d'hygiène générale et le contrôle de l'état des animaux sont systématiquement appliqués. Les traitements courants et les interventions d'urgence sont réalisés par le vétérinaire de l'agro-combinat. A ce sujet, on estime que la couverture par le vétérinaire est insuffisante vu l'effectif du cheptel et étant donné qu'il n'intervient qu'au tiers du temps de travail.

La prophylaxie animale et le contrôle des maladies contagieuses sont réalisés dans le cadre du programme national de l'Arrondissement de la Production Animale du CRDA, en étroite collaboration avec le personnel de l'agro-combinat.

1.3.3.1. Logements des animaux

L'agro-combinat dispose d'une série de bâtiments d'élevage exploités pour le logement des bovins et des ovins.

Il s'agit de deux étables pour vaches laitières avec leurs annexes (salles de traite, tank à lait, ...) d'une capacité de 214 têtes chacune, d'une étable pour l'engraissement des bovins d'une capacité de 300 têtes et de deux bergeries pouvant abriter 1 000 têtes.

1.5.4. Niveaux actuels des productions animales

Les produits animaux constituent la principale source financière de l'agro-combinat. Ils contribuent à raison de 70 % dans le chiffre d'affaires. Toutefois, l'activité animale peut être améliorée davantage moyennant l'intensification fourragère et la consolidation de l'encadrement et de l'assistance technique.

La production animale de la campagne 1995/96 est estimée comme suit :

- lait	1 709 560 litres
- veaux et velles	333 têtes
- vaches reformées	42 têtes
- agneaux et agnelles	977 têtes
- viandes ovines de réforme	106 tonnes
- viandes bovines	74,34 tonnes
- laine	0,86 tonne
- miel	841 kg
- essaim	164

TABLEAU N° 6 - EVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

Produits	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86
Lait (litre)	1 369 651	1 863 241	1 791 383	1 749 018	1 700 580
V viande rouge (tonne)	169	97	114	133	94

2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE ET MOYENS DE PRODUCTION

2.1. Bâtiments d'exploitation et de transformation

Les bâtiments de l'agro-combinat sont répartis sur les trois fermes de la manière suivante :

- Ferme Thibar :

deux étables pour vaches laitières construites en 1980 dont la capacité est de 214 têtes chacune. Elles sont équipées de deux salles de traite de 2 x 6 postes.

deux bergeries datant de la période des ex-colons pouvant abriter 1 000 têtes.

un entrepôt frigorifique d'une capacité de 120 tonnes.

une miellerie d'une capacité est de 5,2 tonnes (soit 0,2 l/jours).

une unité d'aliments concentré d'une capacité de production de 0,5 l/jour.

Elle dispose entre autres de cinq magasins, trois hangars et onze logements, qui sont dans un état moyen et dont la plupart datant de la période des ex-colons. L'administration centrale est implantée aussi sur les terres de cette ferme.

- Ferme Oued Thibar :

Elle est dotée de deux bergeries d'une capacité de 1 000 têtes et de six logements.

- Ferme Bouchakeur :

Elle dispose d'une étable avec ses annexes pour l'élevage de bovins d'engraissement d'une capacité de 300 têtes et de trois logements.

2.2. Matériel agricole et de transport

Le matériel agricole utilisé par l'agro-combinat est donné dans le tableau n° 7, alors que la composition du matériel de transport dont dispose l'agro-combinat est présentée dans le tableau n° 8.

TABLEAU N° 7 : MATERIEL AGRICOLE

Types de matériel	Nombre	Age (an)	Puissance	Etat
Tracteurs pneumatiques	1	6	24	Moyen
	2	7	45	Bon
	2	4	45	Bon
	3	3	45	Moyen
	8	11	72	Moyen
	2	4	80	Bon
	5	3	80	Bon
	1	15	80	Moyen
	1	15	110	Moyen
	2	7	110	Moyen
	1	3	110	Bon
Tracteurs à chenilles	1	12	80	Moyen
TOTAL	29			
Moissonneuses-batteuses	2	14	110	Moyen
Semoir	3	-	-	Moyen
Pulvérisateur	5	-	-	Moyen

TABLEAU N° 9 : MATERIEL AGRICOLE

Type de matériel	Nombre	Age (ans)	Puissance (CV)
Camion	1	16	11
	1	11	12
	1	7	23
Total	3		
Camionnette	1	4	7
	1	11	8
	1	9	9
Total	3		
Voiture	1	11	6
	1	9	7
	1	14	10
Total	3		
Chariot élévateur	2	8	électrique
	1	10	-

2.3. L'Agro-industrie

L'agro-combinat dispose d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de stockage de 120 tonnes et d'une unité d'aliments concentrés dont la capacité de production est de 8.5 tonne/jour et qui satisfait les besoins du cheptel de l'agro-combinat.

La filtration de la production d'olives à huile se fait dans l'usine de Kodja où l'huile est stockée puis livrée à l'ONH. L'agro-industrie est assez peu développée, les marges d'investissement dans ce secteur restent possibles.

L'évolution des productions agro-industrielles est présentée dans le tableau n° 10.

TABLEAU N° 10 : EVOLUTION DES PRODUCTIONS AGRO-INDUSTRIELLES

Catégorie	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86
Huile d'olive (tonnes)	14	122	21	26	48
Concentrés (tonnes)	-	-	1 945	816	-

2.4. Moyens humains disponibles

La répartition du personnel affecté à l'agro-combinat Thibar est présentée dans le tableau n° 11.

TABLEAU N° 11 : MOYENS HUMAINS

CATEGORIE	NOMBRE	SPECIALITE
Personnel technique :		
Ingenieur des Travaux de l'Etat	5	[1 directeur, 1 gestionnaire [2 zootechniciens, 1 arboriculture
Ingenieur adjoint	2	1 machinisme, 1 irrigation
Agent technique	1	Elevage ovin
Total	8	
Personnel administratif :		
Administrateur	1	
Personnel ouvrier :		
Ouvrier d'encadrement	45	Agricole
Ouvrier permanent	68	Agricole
Total	113	
Travail occasionnel (jour)	72 300	
Equivalent ouvrier permanent	240	Agricole

3. LES INVESTISSEMENTS REALISES

Les investissements réalisés au cours des 7ème et 8ème plans ont été consentis dans plusieurs activités agricoles, à savoir les plantations, les étables, le matériel agricole et de transport. Le montant global de ces investissements a atteint 3 332 300 dinars ; la répartition de ce montant est détaillée dans le tableau n° 12.

TABLEAU N° 12 : INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DES
7ème ET 8ème PLANS

Campagnes	Montant (D)
1986/87	229 932
1987/88	642 950
1988/89	484 765
1989/90	898 014
1990/91	455 674
1991/92	254 856
1992/93	162 164
1993/94	249 804
1994/95	86 926
1995/96	77 439
TOTAL	3 332 300

4. ANALYSE FINANCIÈRE ET ENDETTEMENT

Les principaux résultats financiers réalisés durant la période 1986-95 sont donnés dans le tableau n° 13.

TABLEAU N° 13 : RESULTATS FINANCIERS (1000 D)

	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
Résultats de l'exercice	185	4	60	46	-358	-1689	-373	-670	-1151
Valeur ajoutée	853	853	883	1087	710	382	944	900	257
Chiffre d'affaires	861	1243	1461	2040	1723	1489	1187	1025	381
Frais du personnel	508	673	837	779	747	912	700	788	823
Amortissements	149	152	141	207	214	300	261	312	307
RRE	348	203	232	232	-26	-530	232	90	-534

L'agro-combinat Thibar réalise, à partir de la campagne 1990/91, structurellement des pertes dont le montant a atteint 1 151 000 dinars à la fin de la campagne 1994/95. Le résultat de l'exercice 91/92 est déficitaire de 1 700 000 dinars. Cette valeur colossale est atteinte suite à la restructuration de l'unité de mise en bouteilles de vin en entité autonome.

Le plus important chiffre d'affaires est réalisé à la fin de l'exercice 1989 (2 040 000 dinars). A partir de cette année, on assiste à une réduction du flux financier estimé en 1995 à 53 %. Ceci s'explique par la diminution des productions arboricoles (pommes, raisins de table et olives à huile) et par une baisse des produits animaux suite à l'insuffisance des ressources fourragères disponibles au niveau de l'agro-combinat.

4.1. Analyse financière

L'analyse de la situation financière de l'agro-combinat sera basée sur l'utilisation et l'exploitation des cinq derniers bilans et sur l'interprétation des résultats financiers par la méthode des ratios (tableau n° 14).

Tableau n° 14 : interprétation des résultats Financiers

En Denars

	1991	1992	1993	1994	1995
capitaux propres	4707251.68	4619664.04	3696027.1	3039908.14	2222623.55
D L M T	0	0	0	0	0
capitaux permanents	4707251.68	4619664.04	3696027.1	3039908.14	2222623.55
actif immobilisé	2580770.23	3046543.55	2969142.5	2882272.55	2669969.41
stocks	1860865.14	1413440.39	791893.44	821984.44	665762
realisable	371198.85	479678.98	232789.9	171634.52	164997.96
disponible	330298.7	160085.44	90402.38	0	294.61
actif circulant	2562360.59	2053204.81	1115085.72	993618.95	831054.57
D C T	535879.235	480084.33	388201.14	342926.29	1278400.03
crédits fournisseurs	260507.62	198101.45	206729.96	176829.54	241890.38
fonds de roulement	2026481.45	1573120.49	726884.6	157635.59	-447345.46
besoins en F R	1686184.75	1413035.05	636482.22	157635.59	-447640.07
chiffre d'affaire	1722976.82	1489298.02	1167069.42	1025214.08	961039.92
valeur ajoutée	718764.63	382479.28	944060.05	900381.1	257241.01
travaux du personnel	747024	911752.26	700689.46	780297.52	823066.54
achats	567764.34	523513.28	421832.53	551775.67	556986.19
production totale	2320752.52	1831515.27	1922975.56	1671530.96	1161647.52
dotation aux amortissements	214089.43	300017.84	261111.88	311728.83	306912.82
R B E	-26656.94	-529819.35	231672.91	89652.4	-534541.66
result net d'exploitation	239746.37	-1083997.62	-318316.58	-529847.11	-1114454.71
resultat de l'exercice	-358464.91	-1668967.47	-372749.77	-669715.22	-1151162
F D R/cap permanents	43.1%	34.1%	19.7%	5.2%	-20.1%
F D R/cap circ	79.1%	76.5%	65.2%	15.9%	53.8%
F D R/crédits fournisseurs	77.8%	79.4%	35.2%	89%	-165%
F D R/stocks	108.9%	111.3%	91.8%	19.2%	-67.2%
F D R/créances clients	545.9%	328.0%	312.2%	91.8%	-271.1%
liquidité générale	478.2%	427.7%	287.2%	269.7%	65.0%
liquidité réduite	130.9%	133.3%	83.3%	50.0%	12.9%
liquidité immédiate	61.64%	33.35%	23.29%	0.00%	0.02%
cap permanents/act immob	176%	152%	124%	105%	83%
act circ/cap permanents	54.4%	44.4%	30.2%	32.7%	37.4%
ventes/production totale	73.9%	61.3%	60.7%	61.3%	82.7%
Amortiss./val ajoutée	30%	78%	28%	33%	119%
val ajoutée/production	30.8%	20.9%	49.1%	53.9%	22.1%
R B E/actif net	-0.5%	-10.4%	5.7%	2.3%	-15.3%
R N E/cap propres	-5.1%	-23.5%	-8.6%	-17.4%	-50.1%
travaux pers./chiffre d'aff	43.4%	61.2%	60.0%	76.1%	85.6%
travaux pers./S A U	346.6	423.1	325.1	362.1	381.9
travaux pers./val ajoutée	103.9%	238.4%	74.2%	96.7%	320.0%
Délai de recouvrement en jours					
Clients	78	116	72	60	62
Fournisseurs	142	136	176	115	156
Ecart	64	20	105	55	95

4.1.1. Ratios de structure du bilan

Fonds de roulement/capitaux permanents

L'agro-combinat réserve en moyenne, durant les trois premiers exercices (91, 92 et 93), 32 % de ses capitaux permanents pour financer le fonds de roulement et en 1994, 5,2 %. L'agro-combinat ne dispose plus de fonds de roulement en 1995 et se trouve dépendant de ses clients. Cette situation est alarmante d'autant plus qu'il ne présente aucune marge de sécurité financière quant au ralentissement de ses activités. Les bévues dans la gestion de l'agro-combinat sont confirmées par le fait que les capitaux permanents financent en moyenne 40 % l'actif circulant.

Les ratios du fonds de roulement par rapport aux stocks, aux crédits fournisseurs et aux créances clients qui étaient très grands, sont devenus négatifs en 1995 pour les raisons sus-indiquées.

4.1.2. Ratios de trésorerie

L'agro-combinat dispose d'une trésorerie générale appréciable lui permettant de faire face aux dettes à court terme, sauf pour l'année 1995 où elle ne peut couvrir que 65 % des dettes. En 1994, l'agro-combinat ne dispose plus de liquidité immédiate, ce qui a déstabilisé l'équilibre financier et a détérioré la trésorerie, même si l'agro-combinat procède à la récupération de ses créances longtemps avant le recouvrement des fournisseurs. Cette situation financière remet en cause la solvabilité de l'agro-combinat.

4.1.3. Ratios d'activité

Chiffre d'affaires/production totale

Le chiffre d'affaires représente en moyenne 72 % du flux financier issu de la production totale ; l'agro-combinat poursuit donc une stratégie orientée plutôt vers la commercialisation de ces produits que leur stockage, ceci semble raisonnable du fait que son activité agricole repose essentiellement sur la production animale (75 %).

Valeur ajoutée/production totale

La valeur ajoutée représente en moyenne 35 % du flux issu de la production totale. Ce taux a accusé une baisse de 59 % en 1995 par rapport à l'année 94, suite à la diminution des recettes et une augmentation en contre partie des charges d'exploitation, notamment les frais du personnel et surtout les dotations aux amortissements qui absorbent à elles seules plus de la totalité de la valeur ajoutée (120 %), ce qui affecte énormément le niveau de production et affaiblit considérablement le résultat d'exploitation.

4.1.4. Ratios de rentabilité

R.B.E./actif net

La rentabilité des capitaux engagés est de 5,7 % et de 2,3 % respectivement pour les années 1993 et 1994. Elle est par contre négative durant les autres exercices (1991, 1992 et 1995). Il est donc primordial d'envisager le redressement de cette situation afin de rentabiliser les capitaux engagés.

Résultat net d'exploitation/Capitaux propres

La rentabilité économique de l'agro-combinat est médiocre, surtout en 1995 avec une valeur de -30,1 %. L'agro-combinat n'a d'ailleurs réalisé durant ces cinq campagnes que des pertes et on estime pour l'année 1996 un résultat déficitaire d'environ 450 000 dinars. Ces résultats militent vers la restructuration de l'agro-combinat.

4.2. Endettement

L'endettement affecté à l'agro-combinat THIBAR jusqu'à la date du 31 Août 1996, est de 4 422 761 dinars.

5. PROPOSITION DE RESTRUCTURATION

L'agro-combinat THIBAR, d'une superficie agricole totale de 2 988 ha, exploite un périmètre irrigué d'une superficie de 246 ha. L'activité agricole repose essentiellement sur l'élevage bovin (437 vaches laitières et 285 taurillons d'engraissement), l'élevage ovin à viande (1 444 têtes) et l'arboriculture fruitière.

Le niveau actuel de développement demeure insuffisant et doit être amélioré moyennant de nouveaux investissements en matière d'irrigation par l'installation d'un réseau de goutte à goutte pour les espèces arboricoles à pépins et par une meilleure exploitation du périmètre irrigué dans le but d'intensifier les cultures fourragères pour subvenir aux besoins alimentaires du cheptel bovin. Si les potentialités actuelles en eau sont limitées, il faut envisager, dans la mesure du possible, la création de nouveaux points d'eau ou d'augmenter le débit pompe à partir du barrage.

Les performances financières réalisées ces dernières années reflètent les difficultés de gestion de l'agro-combinat qui accumule les pertes et lui confère l'incapacité dans le futur de rembourser son endettement.

Dans le cas d'une restructuration intégrale de l'agro-combinat, il faut impérativement veiller à la préservation de la cave de Thibar qui contribue à la stratégie nationale en matière de transformation de vigne de cuve.

La restructuration concernera en premier lieu les deux parcelles : El Mahatta et Béja qui font partie de la retenue du barrage Sidi El Barak. Elles couvrent une superficie de 72 ha, répartie comme suit :

- arboriculture en irrigué	20 ha
- terres assolables en irrigué	25 ha
- terres assolables en sec	27 ha

Une superficie de 256 ha de forêts, objet d'un contrat de reboisement avec la DGiForêts, sera attribuée à cette dernière.

Les schémas de restructuration des trois fermes sont postulés comme suit :

- Ferme Bouchaieur :

Cette ferme occupe une superficie de 286 ha et sera englobée en une SMVDA. Cette superficie est ventilée de la manière suivante :

- Terres associables en irrigué	: 35 ha
- Arboriculture en sec	: 89 ha
olivier à huile	: 89 ha
- Terres associables en sec	: 152 ha
- Superficie agricole utile	: 276 ha
- Forêts et inculte	: 10 ha

Elle dispose de trois logements et d'une étable avec ses annexes pour l'engraissement des bovins d'une capacité de 300 têtes.

- Ferme Oued Thibar :

Il sera créé sur les terres de cette ferme une SMVDA d'une superficie totale de 640 ha, répartie comme suit :

- Superficie agricole utile	: 571 ha
- Arboriculture en irrigué	: 21 ha
arbofrutière diverse (prunier, figuer, ...)	: 21 ha
- Arboriculture en sec	: 55 ha
olivier à huile	: 8 ha
vigne de cuve	: 21 ha
amandier + pistachier (en intercalaire)	: 26 ha
- Terres associables en sec	: 495 ha
- Forêts et inculte	: 69 ha

Cette ferme est dotée de six logements et de deux étables pouvant abriter 1 000 têtes.

Une superficie de 256 ha de forêts, objet d'un contrat de reboisement avec la DGiForêts, sera attribuée à cette dernière.

Les schémas de restructuration des trois fermes sont postulés comme suit :

- Ferme Bouchaieur :

Cette ferme occupe une superficie de 286 ha et sera englobée en une SMVDA. Cette superficie est ventilée de la manière suivante :

- Terres associables en irrigué	: 35 ha
- Arboriculture en sec	: 89 ha
olivier à huile	: 89 ha
- Terres associables en sec	: 152 ha
- Superficie agricole utile	: 276 ha
- Forêts et inculte	: 10 ha

Elle dispose de trois logements et d'une étable avec ses annexes pour l'engraissement des bovins d'une capacité de 300 têtes.

- Ferme Oued Thibar :

Il sera créé sur les terres de cette ferme une SMVDA d'une superficie totale de 640 ha, répartie comme suit :

- Superficie agricole utile	: 571 ha
- Arboriculture en irrigué	: 21 ha
arbofrutière diverse (prunier, figuier, ...)	: 21 ha
- Arboriculture en sec	: 55 ha
olivier à huile	: 8 ha
vigne de cuve	: 21 ha
amandier + pistachier (en intercalaire)	: 26 ha
- Terres associables en sec	: 495 ha
- Forêts et inculte	: 69 ha

Cette ferme est dotée de six logements et de deux étables pouvant abriter 1 000 têtes.

- Ferme de Thibar :

Elle comporte l'essentiel des bâtiments et des équipements ainsi que l'élevage de l'agro-combinat qui ont nécessité d'importants investissements. On propose de la garder en un seul tenant tout en modifiant sa forme de gestion par la constitution d'une SMVDA. L'occupation des sols de cette ferme est comme suit :

- Superficie totale	: 1 734 ha
- Superficie agricole utile	: 1 236 ha
- Arboriculture en irrigue	: 113 ha
- pommier	: 40 ha
- poirier	: 21 ha
- vigne de table	: 32 ha
- arbo. fruitière diverse	: 17 ha
- pêcher	: 3 ha
- Terres associables en irrigue	: 32 ha
- Arboriculture en sec	: 625 ha
- olivier à huile	: 315 ha
- olivier de table	: 100 ha
- vigne de cuve	: 178 ha
- abricotier	: 25 ha
- pêcher	: 7 ha
- Terres associables en sec	: 275 ha
- Parcours	: 191 ha
- Forêts et inculte	: 498 ha

Les bâtiments d'exploitation et de production de cette ferme sont les suivants :

- 2 étables pour vaches laitières avec leurs salles de traite d'une capacité de 214 têtes chacune,
- 2 bergeries d'une capacité de 1000 têtes,
- 1 entrepôt frigorifique d'une capacité de 120 tonnes,
- 1 unde d'aliments concentrés d'une capacité de production de 0,5 t/jour,
- 1 miellerie d'une capacité de production de 0,2 t/jour.

Cette ferme dispose entre autres d'un local administratif, de cinq magasins, de trois hangars et de onze logements.

**CENTRE AVICOLE
KOBBA-ENNOUR**

SOMMAIRE

	Pages
1. INTRODUCTION	1
2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE	1
2.1. Bâtiments d'exploitation	1
2.2. Matériels agricole et de transport	2
3. ENCADREMENT ET EMPLOI	3
4. APPROVISIONNEMENT	3
5. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION	4
6. INVESTISSEMENTS REALISES	5
7. RESULTATS FINANCIERS	6
8. DEVENIR DU COMPLEXE	7

COMPLEXE AVICOLE KOBBA-ENNOUR

1. INTRODUCTION

Le complexe avicole Kobba-Ennouur est situé dans la délégation de Grombala du gouvernorat de Nabeul. Il est constitué de trois unités distinctes :

- le centre avicole Kobba : ce centre est construit sur une superficie de 4 ha et spécialisé dans la production de poulets de chair.

- le centre de démarrage Ennouur : il est construit sur une superficie de 11,7 ha et spécialisé dans l'élevage de poulletins.

- le centre avicole Ennouur : ce centre occupe une superficie de 5,4 ha dont l'activité est l'élevage de poules pondeuses. Depuis l'année 1996, cette unité est transformée en un centre de démarrage étant donné que la rentabilité de la pondeuse est très liée à l'état de croissance des poulettes et à l'âge qui seront mieux suivies et plus connues. Ce projet est financé par le centre avicole Ras El Am de l'OTD (délégation de Mateur) ; en contre partie, il lui assure l'approvisionnement en poulettes démarrées jusqu'à l'éclosion par la SOTAVI.

2. INFRASTRUCTURE EXISTANTE

2.1. Bâtiments d'exploitation

Les bâtiments exploités par le complexe avicole Kobba-Ennouur sont présentés dans le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1 : BATIMENTS D'EXPLOITATION

Types de bâtiments	Nombre	Etat	Age	Capacité
- Local administratif	3	moyen	28-75	250 000 m ³
- Logement	0	moyen	ex-cedens 28-79	
- Magasin	3	moyen	ex-cedens 28-75	
- Poulaiier	15	moyen	28-79	
- Local d'archives	1	moyen	28-79	
Divers locaux	5	moyen	ex-cedens	stockage

Le complexe est électrifié par le réseau STEG, l'eau potable et l'abreuvement du cheptel sont assurés par des puits de surface.

2.2. Matériels agricole et de transport

Le matériel dont dispose le complexe est donné dans le tableau n° 2

TABLEAU N° 2 : MATERIELS AGRICOLE ET DE TRANSPORT

Type de matériel	Nombre	Age (an)	Etat	Puissance
Tracteur Mateur	1	10	moyen	45
Tracteur Fiat	1	2	bon	75
Offset 7/14	1	1	bon	-
Pulvérisateur	1	8	bon	-
Citerne	1	7	moyen	-
Camion Berhot	1	17	vétuste	21
Carrossette Isuzu	2	2 et 3	bon	9
Véhicule Peugeot 305	1	11	moyen	6
Motocyclette	2	2 et 4	bon-moyen	-
Bromotour	1	-	moyen	-

3. ENCADREMENT ET EMPLOI

Les effectifs du personnel d'encadrement technique, administratif et ouvrier, travaillant dans le complexe avicole Kobba-Ennour, est présenté dans le tableau n° 3.

TABLEAU N° 3 : ENCADREMENT ET EMPLOI

Catégorie	Effectifs	Specialité
- Personnel technique :		
Ingénieur des Travaux de l'Etat	3	Chat centre - Gestionnaire
Ingénieur adjoint	2	Gestionnaire
- Personnel administratif :		
Attaché d'administration	1	Comptable
Secrétaire d'administration	2	Gestion du personnel, Cantine
- Personnel ouvrier :		
Ouvriers d'encadrement	15	Elevage-magasinage
Ouvriers permanents	23	Elevage-gardiennage
Travail occasionnelles (jour)	13 000	
encadrement ouvrier permanents	43	

4. APPROVISIONNEMENT

L'approvisionnement en poussins d'un jour se fait à partir de la SOTAVI, moyennant un contrat renouvelé tous les trois ans. Le prix d'achat du poussin d'un jour est fonction du type de poussin (ponte ou chair) et du coût de production enregistré par la SOTAVI. Ainsi, les prix d'achat pour les campagnes 1994/95 et 1995/96 sont établis comme suit :

	1994/95	1995/96
- poussin d'un jour (ponte)	0.581 0	0.610 0
- poussin d'un jour (chair)	0.410 0	0.428 0

L'approvisionnement en aliments concentrés est assuré exclusivement à partir de l'usine de concentré d'Enfidha.

5. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION

La production moyenne annuelle de poulets de chair s'élève à 450 000 sujets/an. La totalité de la production est acheminée vers l'abattoir d'Enfidha pour l'abattage et la commercialisation. Le prix de vente du kilogramme est fixé par la direction centrale de FOTD. Le poids moyen de vente étant de 2 kg/sujet, après 7 semaines d'élevage.

La production moyenne de poulettes est de 200 000 sujets/an, dont 50 000 sont réservées pour les besoins propres du Centre Ennour et 150 000 sont vendus aux autres agro-combinats producteurs d'œufs. Après la période de démarrage qui dure 16 semaines, les 50 000 poulettes sont transférées au centre de poules pondeuses. La durée de ponte étant de 12 à 14 mois.

La production totale d'œufs est en moyenne de 7,6 millions de pièces par an. Elle est écoulée vers les établissements publics (scolaires et militaires) des gouvernorats de Nabeul et de Ben Arous, moyennant des contrats d'approvisionnement, et vers les commerçants privés (revendeurs). La vente des poules de réforme se fait aux enchères publiques.

L'évolution des effectifs d'élevages est présentée dans le tableau n° 4.

TABLEAU N° 4 : EFFECTIFS DES ANIMAUX AUX 31 AOUT

Types d'élevage	Races	1994	1995	1996
Poulets de chair	Hybro	44 547	10 480	90 920
Poules pondeuses	Shaver 3000 et 844	21 507	11 427	
Poulettes démarrées		15 057	84 205	35 492

La production animale pour la campagne 1995/96 est la suivante :

- poulets de chair	:	630,4 tonnes
- poules de réforme	:	16 tonnes
- poulettes	:	175 503 sujets
- coquelets	:	1,7 tonne
- oeufs (1000 pièces)	:	625,251.

L'évolution des principales productions du complexe, depuis que ces unités sont détachées des agro-combinats Enncur et Kubba, est présentée dans le tableau n° 5.

TABLEAU N° 5 : EVOLUTION DES PRODUCTIONS

Produits	1993/94	1994/95	1995/96
- Viandes blanches (tonne)	631	697	629
- Oeufs (1000 pièces)	6 266	5 454	625

6. INVESTISSEMENTS REALISES

Les investissements réalisés au cours des 7ème et 8ème plans ont été consentis dans les équipements avicoles, le matériel de transport et d'exploitation et l'aménagement du 2ème centre de démarrage des poulettes.

Le tableau n° 6 présente le montant global des investissements réparti par campagne.

TABLEAU N° 6 : INVESTISSEMENTS REALISES

Campagne	Montant (D)
1992/93	155 492
1993/94	28 854
1994/95	148 172
1995/96	872 406
Total	1 366 924

7. RESULTATS FINANCIERS

L'exploitation des derniers bilans du complexe avicole Kobba-Ennour a conduit aux résultats présentés dans le tableau n° 7.

TABLEAU N° 7 : RESULTATS FINANCIERS (1000 D)

	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95
Résultat de l'exercice	- 93	- 83	- 177	- 50
Valeur ajoutée	- 17	29	140	306
Chiffre d'affaires	2	2	334	369
Frais du personnel	29	40	186	199
Amortissements	41	41	103	105
P.B.E	- 48	- 21	74	.

L'activité économique du complexe repose en premier lieu sur la vente des œufs et en second lieu les poulets de chair.

Etant donné que l'élevage de poules pondeuses a été remplacé en 1997 par l'élevage de poulettes démarrées, on s'attend à une régression du chiffre d'affaires du complexe pour l'exercice 1997. En moyenne, l'unité Kobba-Ennour réalise un chiffre d'affaires de 350 000 dinars : le flux financier issu de l'élevage de poules pondeuses contribue à 90 %.

Les performances financières du complexe avicole sont faibles avec des résultats déficitaires au cours des derniers exercices, ceci se traduit par des pertes consécutives dont le montant a atteint en 1994, 177 000 dinars.

La valeur ajoutée a enregistré une nette progression en terme absolu (140 000 dinars en 1994 et 306 000 dinars en 1995), mais reste insuffisante pour couvrir les charges de production et d'exploitation qui ne cessent d'augmenter.

Du point de vue trésorerie, le complexe trouve des difficultés, à court terme, à couvrir ses dettes et faire face aux crédits fournisseurs. En matière de recouvrement, il existe une nette dépendance à l'égard des clients concrétisée par les mouvements des charges et des produits de l'unité avec les autres fermes de l'OTD, ce qui ne lui confère aucune marge de sécurité face au risque de ralentissement de ses activités. En outre, le complexe rembourse ses fournisseurs à partir de ses fonds propres sans attendre la liquidation de ses créances, ceci confirme davantage les difficultés de trésorerie que rencontre l'unité Kobba-Ennour.

8. DEVENIR DU COMPLEXE

L'analyse de la situation financière du centre avicole a révélé des difficultés de productivité et de gestion concrétisées par une accumulation de pertes au niveau du bilan. Dans ce contexte, on propose la privatisation de l'unité avicole Kobba. Le maintien du centre de démarrage Ennour sous la gestion de l'OTD, compte tenu des investissements récents déployés et des engagements en matière d'approvisionnement au profit du centre avicole de Ras El Ain.

FIN

84

VUES